

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 20**9 janvier 2003****SOMMAIRE**

A.E. Holding S.A., Luxembourg	921	CDF, GmbH, Remich	918
A.E. Holding S.A., Luxembourg	921	Central Light Holding S.A., Luxembourg	960
Aerlux Holding S.A., Luxembourg	926	Cofip International S.A., Luxembourg	930
Agence Immobilière Claude Michels, S.à r.l., Remich	943	Comgest Asia, Sicav, Luxembourg	927
Airlines First Group "A.F.G." S.A., Luxembourg ..	947	Comgest Europe, Sicav, Luxembourg	929
Ancienne Maison Josy Welter & Fils, S.à r.l., Luxembourg	944	Compagnie Financière Montchoisi S.A.H., Luxembourg	960
Asele S.A.H, Luxembourg	946	Comptoir Européen de Change et de Gestion S.A., Luxembourg	954
Asele S.A.H, Luxembourg	946	Constant - Bonivers (Luxembourg) S.A., Rambrouch	939
Asele S.A.H, Luxembourg	946	Constant - Bonivers (Luxembourg) S.A., Rambrouch	941
Asele S.A.H, Luxembourg	946	CS (Europe), S.à r.l., Luxembourg	951
Asele S.A.H, Luxembourg	946	CS (Finance) Europe, S.à r.l., Luxembourg	951
Atelier de Couture et de Retouches Sylvie, S.à r.l., Grevenmacher	943	Dinan S.A.H, Luxembourg	938
Atoll Participations S.A., Luxembourg	915	Dinan S.A.H, Luxembourg	938
Atoll Participations S.A., Luxembourg	920	Dinan S.A.H, Luxembourg	938
Balder S.A.H., Luxembourg	920	Dinan S.A.H, Luxembourg	938
Beautifin S.A., Luxembourg	941	Dinan S.A.H, Luxembourg	938
Beautifin S.A., Luxembourg	941	Dinan S.A.H, Luxembourg	945
Beauty Care Professional Products Participations S.A., Luxembourg	952	E & B Fassaden, S.à r.l., Remich	948
Blue Tomato International S.A., Strassen	916	Ecolux S.A., Luxembourg	942
Bonvalux S.A., Luxembourg	957	Ecolux S.A., Luxembourg	942
(Raymond) Boon Alimentation, S.à r.l., Schifflange	926	Eucudico Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	942
Borga S.A.H, Luxembourg	936	Euro-Poste Management Company S.A.	925
Borga S.A.H, Luxembourg	937	Euro-Poste Management Company S.A., Luxembourg	925
Borga S.A.H, Luxembourg	937	Evidence S.A., Luxembourg	947
Borga S.A.H, Luxembourg	937	Ferolux S.A., Bascharage	941
Borga S.A.H, Luxembourg	937	Fonik S.A.H., Luxembourg	955
Borga S.A.H, Luxembourg	937	France Luxembourg Invest Advisory Holding S.A., Luxembourg	924
Briboislux, S.à r.l., Luxembourg	949	France Luxembourg Invest Advisory Holding S.A., Luxembourg	924
Brior S.A.H., Luxembourg	927	France Luxembourg Invest Advisory Holding S.A., Luxembourg	925
Bysel A.G., Luxembourg	936	France Luxembourg Invest Sicav, Luxembourg ..	922
Calzedonia Luxembourg S.A., Luxembourg	924	France Luxembourg Invest Sicav, Luxembourg ..	922
Capesius & Reding, S.à r.l., Hesperange	945	France Luxembourg Invest Sicav, Luxembourg ..	923
Capricorn S.A., Luxembourg	947		
CBS Consulting, S.à r.l., Luxembourg	951		

Frazil S.A.H., Luxembourg	955	Nvision S.A., Luxembourg	922
Gateway S.A., Luxembourg	949	Orca Dive School, S.à r.l., Frisange	915
GIP InvestWorld	915	Partit Holding S.A., Luxembourg	936
Grand Garage Scholer, S.à r.l., Niederanven	945	Partit Holding S.A., Luxembourg	936
Grefa, S.à r.l., Luxembourg	943	Primet (Luxembourg) S.A.H., Luxembourg	956
Happy Pet - Zoo Center, S.à r.l., Bertrange	945	Profitrust S.A., Luxembourg	959
Hector Sicav, Luxembourg	954	RDDA Participations S.A.H., Luxembourg	959
ICMA Plast S.A., Luxembourg	914	Restclair, S.à r.l., Luxembourg	944
Ijoint Investments S.A., Luxembourg	942	S.I.T. Holding, Sitcom International Trade Hol- ding S.A., Luxembourg	920
Incom G.I.E., Oberpallen	931	(The) Sailor's Fund, Sicav, Luxembourg	956
Incom G.I.E., Oberpallen	934	Satcolux S.A., Dudelange	928
Ingelux S.A., Luxembourg	948	SB Fund, Sicav, Luxembourg	927
Isis, Sicav, Luxembourg	953	Schubtrans A.G., Grevenmacher	954
Janek Holding S.A., Luxembourg	958	Sea View Properties S.A., Luxembourg	949
Julius Baer Multicooperation, Sicav, Luxembourg	944	Sea View Properties S.A., Luxembourg	949
Julius Baer Multipartner, Sicav, Luxembourg	928	Selective Investment Fund, Sicav, Luxembourg ..	958
Julius Baer Multipartner, Sicav, Luxembourg	929	Servi-Team, S.à r.l., Rumelange	944
Julius Baer Multitrading, Sicav, Luxembourg	923	Sicav Lion Oblilux, Luxembourg	955
(The) Jupiter Global Active Fund, Sicav, Luxem- bourg	956	Sidetex Holding S.A., Luxembourg	927
K-Invest S.A., Luxembourg	921	Silex.Com S.A., Junglinster	954
Kenzimmo S.A., Luxembourg	930	Smogon S.A., Luxembourg	924
Lapperre S.A., Esch-sur-Alzette	950	SOCOMAF S.A., Société de Conseil en Matière Ferroviaire, Luxembourg	926
Leumi Fund Holding (Lux) S.A., Luxembourg	930	Solyred S.A., Luxembourg	929
Leumi Fund Holding (Lux) S.A., Luxembourg	931	Solyred S.A., Luxembourg	930
Lopes, S.à r.l., Diekirch	947	Sports Group Development S.A., Luxembourg ..	917
Lux-Hungaro Group, S.à r.l., Luxembourg	941	Stela, S.à r.l., Luxembourg	943
Masinvest S.A., Luxembourg	916	Synthesis Fund Advisors S.A., Luxembourg	928
Matuso S.A., Junglinster	953	Tamboobo Financial Holding S.A., Luxembourg ..	923
Metal & Mineral Trade, S.à r.l., Luxembourg	935	Tolérance S.C., Luxembourg	952
Metal & Mineral Trade, S.à r.l., Luxembourg	935	Ulmus Holding S.A., Luxembourg	916
Metal & Mineral Trade, S.à r.l., Luxembourg	935	Ulmus Holding S.A., Luxembourg	916
Metal & Mineral Trade, S.à r.l., Luxembourg	935	Vericon Holding S.A., Luxembourg	926
Metal & Mineral Trade, S.à r.l., Luxembourg	935	Viva Hôtel Holding S.A., Luxembourg	939
Metalclips S.A., Luxembourg	950	Vivis Investment Holding S.A., Luxembourg	959
Milfund S.A., Luxembourg	950	Yello S.A., Luxembourg	919
Monfund S.A., Luxembourg	951	Yello S.A., Luxembourg	919
Moulin de Blé S.A., Luxembourg	917	Yello S.A., Luxembourg	919
Moulin de Blé S.A., Luxembourg	917	Ylang Group S.A.H., Luxembourg	929
Moulin de Blé S.A., Luxembourg	917	Ylang Group S.A.H., Luxembourg	929
Munich Invest, Sicav, Luxembourg	957		
Netfi S.A., Luxembourg	921		
Nuova Immobiliare Lussemburgo N.I.L. S.A., Lu- xembourg	939		

ICMA PLAST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 54.772.

DISSOLUTION

Extrait

Il résulte d'un acte de dissolution de société reçu par Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 28 novembre 2002, enregistré à Grevenmacher, le 10 décembre 2002, volume 520, folio 90, case 12;

I.- Que la société anonyme ICMA PLAST S.A., ayant son siège social à L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté, R. C. S. Luxembourg section B numéro 54.772, a été constituée suivant acte reçu par Maître Jacques Delvaux, notaire alors de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 30 avril 1996, publié au Mémorial C numéro 375 du 5 août 1996.

II.- Que suite de la réunion de toutes les actions en une seule main la société se trouve dissoute par l'actionnaire unique, par reprise par lui de l'intégralité de l'actif et du passif de ladite société.

III.- Que les livres et documents de la société dissoute resteront déposés pendant cinq ans à l'ancien siège social à L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 11 décembre 2002.

J. Seckler.

(90529/231/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

ATOLL PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet.
R. C. Luxembourg B 76.871.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg le 10 décembre 2002, vol. 577, fol. 72, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
(90027/800/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

ORCA DIVE SCHOOL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5754 Frisange, 45-47, rue Klees Bongert.
R. C. Luxembourg B 73.517.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 2002, vol. 577, fol. 72, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 octobre 2002.
(90032/800/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

GIP InvestWorld, Fonds Commun de Placement.**ÄNDERUNG DER SONDERREGLEMENTS**

Durch Entscheidung der GIP INVEST S.A. mit Zustimmung der DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG S.A. wurden die Sonderreglements des GIP InvestWorld, mit Wirkung zum 15. Januar 2003, wie folgt geändert:

1. Ersetzen des zweiten Absatzes in Artikel 1 - Anlagepolitik des Sonderreglements betreffend GIP InvestWorld International Portfolio durch folgenden Wortlaut:

«Bei den Zielfonds, in die das Vermögen des Teilfonds angelegt wird, wird es sich ausschließlich um Organismen für gemeinsame Anlagen in Wertpapieren handeln, welche nach der Richtlinie 85/611/EWG in einem Mitgliedsstaat der Europäischen Union zugelassen sind («OGAWs»).»

2. Ersetzen des ersten Satzes des dritten Absatzes in Artikel 1 - Anlagepolitik des Sonderreglements betreffend GIP InvestWorld International Portfolio, durch folgenden Wortlaut:

«Die Anlagen erfolgen in Aktienfonds und Geldmarktfonds (welche, wie oben beschrieben, OGAWs sein müssen).»

3. Ersetzen des zweiten Absatzes in Artikel 1 - Anlagepolitik des Sonderreglements betreffend GIP InvestWorld Europe Portfolio durch folgenden Wortlaut:

«Bei den Zielfonds, in die das Vermögen des Teilfonds angelegt wird, wird es sich ausschließlich um Organismen für gemeinsame Anlagen in Wertpapieren handeln, welche nach der Richtlinie 85/611/EWG in einem Mitgliedsstaat der Europäischen Union zugelassen sind.»

4. Ersetzen des ersten Satzes des dritten Absatzes in Artikel 1 - Anlagepolitik des Sonderreglements betreffend GIP InvestWorld Europe Portfolio, durch folgenden Wortlaut:

«Die Anlagen erfolgen in Aktienfonds, die vorzugsweise in europäische Unternehmen anlegen, und in Geldmarktfonds (welche, wie oben beschrieben, OGAWs sein müssen).»

5. Ersetzen des zweiten Absatzes in Artikel 1 - Anlagepolitik des Sonderreglements betreffend GIP

«Bei den Zielfonds, in die das Vermögen des Teilfonds angelegt wird, wird es sich ausschließlich um Organismen für gemeinsame Anlagen in Wertpapieren handeln, welche nach der Richtlinie 85/611/EWG in einem Mitgliedsstaat der Europäischen Union zugelassen sind.»

6. Ersetzen des ersten Satzes des dritten Absatzes in Artikel 1 - Anlagepolitik des Sonderreglements betreffend GIP InvestWorld Special Portfolio, durch folgenden Wortlaut:

«Die Anlagen erfolgen in Aktienfonds und in Geldmarktfonds (welche, wie oben beschrieben, OGAWs sein müssen).»

7. Ersetzen des zweiten Absatzes in Artikel 1 - Anlagepolitik des Sonderreglements betreffend GIP InvestWorld Bond Portfolio durch folgenden Wortlaut:

«Bei den Zielfonds, in die das Vermögen des Teilfonds angelegt wird, wird es sich ausschließlich um Organismen für gemeinsame Anlagen in Wertpapieren handeln, welche nach der Richtlinie 85/611/EWG in einem Mitgliedsstaat der Europäischen Union zugelassen sind.»

8. Ersetzen des ersten Satzes des dritten Absatzes in Artikel 1 - Anlagepolitik des Sonderreglements betreffend GIP InvestWorld Bond Portfolio, durch folgenden Wortlaut:

«Die Anlagen erfolgen in eine ausgewogene Mischung aus Rentenfonds, in Geldmarktfonds und in gemischte Wertpapierfonds (welche alle, wie oben beschrieben, OGAWs sein müssen).»

9. Ersetzen des zweiten Absatzes in Artikel 1 - Anlagepolitik des Sonderreglements betreffend GIP InvestWorld Balanced Portfolio durch folgenden Wortlaut:

«Bei den Zielfonds, in die das Vermögen des Teilfonds angelegt wird, wird es sich ausschließlich um Organismen für gemeinsame Anlagen in Wertpapieren handeln, welche nach der Richtlinie 85/611/EWG in einem Mitgliedsstaat der Europäischen Union zugelassen sind.»

10. Ersetzen des ersten Satzes des dritten Absatzes in Artikel 1 - Anlagepolitik des Sonderreglements betreffend GIP InvestWorld Balanced Portfolio, durch folgenden Wortlaut:

«Die Anlagen erfolgen in eine ausgewogene Mischung von Renten- und Aktienfonds sowie in Geldmarktfonds und gemischte Wertpapierfonds (welche alle, wie oben beschrieben, OGAWs sein müssen).»

Luxemburg, den 20. Dezember 2002.

GIP INVEST S.A.

Unterschriften

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG S.A.

Unterschriften

Enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 2003, vol. 578, fol. 55, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(00318/260/57) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2003.

ULMUS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet.

R. C. Luxembourg B 62.638.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 2002, vol. 577, fol. 72, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 octobre 2002.

(90029/800/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

ULMUS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet.

R. C. Luxembourg B 62.638.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 2002, vol. 577, fol. 72, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 octobre 2002.

(90030/800/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

MASINVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet.

R. C. Luxembourg B 81.108.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 2002, vol. 577, fol. 72, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 octobre 2002.

(90033/800/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

BLUE TOMATO INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 45-47, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 69.791.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire
tenue à Strassen en date du 21 octobre 2002*

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de toute responsabilité résultant de l'exercice de leurs fonctions pour l'exercice 2001.

Strassen, le 21 octobre 2002.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 2002, vol. 577, fol. 72, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(90034/800/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

MOULIN DE BLE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet.
R. C. Luxembourg B 57.815.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 2002, vol. 577, fol. 72, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 octobre 2002.

(90028/800/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

MOULIN DE BLE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet.
R. C. Luxembourg B 57.815.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 2002, vol. 577, fol. 72, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 octobre 2002.

(90031/800/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

MOULIN DE BLE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet.
R. C. Luxembourg B 57.815.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires
tenue à Luxembourg en date du 12 novembre 2002*

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de toute responsabilité résultant de l'exercice de leurs fonctions pour les exercices clôturés au 31 décembre 2000 et au 31 décembre 2001.

Les mandats de Mademoiselle Regina Rocha Melanda
Monsieur Brunello Donati
Monsieur Franco Grassi

en tant qu'administrateurs ainsi que celui de Monsieur Lex Benoy en tant que commissaire aux comptes ont été renouvelés jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice arrêté au 31 décembre 2002.

Luxembourg, le 12 novembre 2002.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 2002, vol. 577, fol. 72, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(90036/800/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

SPORTS GROUP DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 59.579.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire
qui s'est tenue extraordinairement le 10 mai 2002 à 13.30 heures à Luxembourg*

Résolutions

L'Assemblée renouvelle le mandat des administrateurs, Messieurs Koen Lozie, Jean Quintus et COSAFIN S.A. Leur mandat viendra à échéance lors de l'assemblée Générale Statutaire de 2003.

L'Assemblée renouvelle le mandat de commissaire aux comptes de H.R.T. REVISION, S.à r.l., Luxembourg pour une nouvelle période de 1 an, celle-ci venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2003.

Pour extrait sincère et conforme

SPORTS GROUP DEVELOPMENT S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 2002, vol. 577, fol. 66, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(90037/009/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

CDF, GmbH, Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-5550 Remich, 31, rue de Macher.

—
STATUTEN

Im Jahre zweitausendzwei, am sechszwanzigsten November.

Vor dem Endesunterzeichneten Notar Roger Arrensdorff, im Amtssitze zu Bad-Mondorf.

Sind erschienen:

1. Gioacchino Castellana, Eisenbieger, wohnhaft zu D-66125 Dudweiler, Herrensohrer Weg 19.
2. Salvatore Dante, Eisenbieger, wohnhaft zu D-66538 Neunkirchen, Langenstrichstrasse 19.
3. Nazio Falcone, Polier, wohnhaft zu D-66538 Neunkirchen, Vogelstrasse 2.

Welche Komparenten den unterzeichneten Notar ersuchten, die Satzung einer von ihnen zu gründenden Gesellschaft mit beschränkter Haftung nach luxemburgischem Recht wie folgt zu beurkunden:

Art. 1. Die Gesellschaftsbezeichnung lautet: CDF, GmbH.

Art. 2. Gegenstand der Gesellschaft sind die Arbeiten als Eisenbieger (ferreur pour béton armé).

Die Gesellschaft kann desweiteren sämtliche Geschäfte industrieller, kaufmännischer, finanzieller, mobiliarer und immobilärer Natur tätigen, die mittelbar oder unmittelbar mit dem Hauptzweck in Zusammenhang stehen oder zur Erreichung und Förderung des Hauptzweckes der Gesellschaft dienlich sein können.

Art. 3. Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Remich.

Art. 4. Die Gesellschaft wird auf unbestimmte Dauer gegründet.

Art. 5. Das Gesellschaftskapital beträgt zwölf tausend fünfhundert Euro (12.500,- EUR) und ist in zweihundertfünfzig (250) Anteile von je fünfzig Euro (50,- EUR) eingeteilt.

Art. 6. Zwischen den Gesellschaftern sind die Gesellschaftsanteile frei übertragbar.

Das Abtreten von Gesellschaftsanteilen unter Lebenden an Nichtgesellschafter, sowie von Todes wegen an Nichtgesellschafter, ausgenommen den überlebenden Ehegatten oder die Nachkommen, bedarf der Genehmigung von Gesellschaftern, welche die drei Viertel des Gesellschaftskapitals darstellen müssen. Die Übertragung ist der Gesellschaft und Dritten gegenüber erst rechtswirksam, nachdem sie gemäss Artikel 1690 des Zivilgesetzbuches der Gesellschaft zugestellt oder von ihr in einer notariellen Urkunde angenommen worden ist. Im Todesfall falls die Zustimmung nicht erteilt wird, können die Anteile von den übrigen Gesellschaftern, von akzeptierten Dritten oder von der Gesellschaft selbst, gemäss Artikel 189 des Gesetzes über die Handelsgesellschaften erworben werden. Der Preis errechnet sich auf Grund des Durchschnitts der Bilanzen der letzten drei Jahre oder in Ermangelung von drei Geschäftsjahren, auf Grund zweier beziehungsweise einer Bilanz. Wenn keine Gewinnzuteilung erfolgte oder wenn die Parteien sich nicht einigen können, wird der Preis von den Gerichten festgesetzt.

Art. 7. Die Gesellschaft wird durch einen oder mehrere Geschäftsführer verwaltet, deren Zahl, Amtsdauer und Befugnisse durch die Generalversammlung festgesetzt werden und die zu jeder Zeit durch letztere abberufen werden können, ohne Angabe von Gründen.

Art. 8. Der Tod, die Entmündigung oder der Konkurs eines Gesellschafters bewirken nicht die Auflösung der Gesellschaft. Die Erben des verstorbenen Gesellschafters sind nicht berechtigt Siegel auf die Güter und Papiere der Gesellschaft anlegen zu lassen. Zur Wahrung ihrer Rechte dürfen ausschließlich diejenigen Werte in Betracht gezogen werden wie sich aus der letzten Bilanz ergeben.

Art. 9. Das Gesellschaftsjahr beginnt am ersten Januar und endet am einunddreißigsten Dezember eines jeden Jahres. Ausnahmsweise beginnt das jetzige Jahr am heutigen Tage und endet am 31. Dezember 2002.

Art. 10. Jedes Jahr wird am einunddreißigsten Dezember das Inventar aller Aktiva und Passiva der Gesellschaft aufgestellt. Der ausgewiesene Nettogewinn nach Abzug der Unkosten, Gehälter und sonstiger Abschreibungen, wird wie folgt zugewiesen:

- fünf (5 %) vom Hundert der Schaffung einer gesetzlichen Rücklage solange diese Rücklage nicht zehn (10 %) vom Hundert des Kapitals darstellt;
- der Rest steht zur freien Verfügung der Gesellschafter.

Art. 11. Im Fall der Auflösung der Gesellschaft wird die Liquidation von einem oder mehreren, von der Gesellschafterversammlung ernannten Liquidatoren, die keine Gesellschafter sein müssen, durchgeführt. Die Gesellschafterversammlung legt deren Befugnisse und Bezüge fest.

Art. 12. Im Falle einer Einmanngesellschaft, werden die durch das Gesetz oder obenstehende Satzung der Generalversammlung zustehenden Rechte durch den alleinigen Gesellschafter ausgeübt.

Art. 13. Für alle Punkte die nicht in dieser Satzung festgelegt sind, verweisen die Komparenten auf die gesetzlichen Bestimmungen des Gesetzes betreffend die Handelsgesellschaften vom 18. September 1933 beziehungsweise der diesbezüglichen Abänderungsgesetze.

Der unterzeichnete Notar hat festgestellt, dass die Bedingungen von Artikel 183 des Gesetzes vom 18. September 1933 über die Handelsgesellschaften erfüllt sind.

Zeichnung und Einzahlung

Das Gesellschaftskapital wurde wie folgt gezeichnet und zugeteilt:

1) Gioacchino Castellana, vorgenannt, fünfundsiebzig Anteile	75
2) Salvatore Dante, vorgenannt, fünfundsiebzig Anteile	75
3) Nazio Falcone, vorgenannt, hundert Anteile	100

Total: Zweihunderfünfzig Anteile 250

Alle Anteile wurden vollständig und in bar eingezahlt, so daß der Betrag von zwölftausendfünfhundert Euro (12.500,- EUR) der Gesellschaft ab sofort zur Verfügung steht.

Übergangsbestimmung

Das erste Geschäftsjahr beginnt ausnahmsweise heute und endet am 31. Dezember 2002.

Generalversammlung

Sodann vereinigen die Gesellschafter sich in einer ausserordentlichen Generalversammlung zu welcher sie sich als gehörig und richtig einberufen erklären und nehmen folgende Beschlüsse:

- 1) Die Zahl der Geschäftsführer wird festgelegt auf einen (1).
- 2) Wird zum Geschäftsführer ernannt: Nazio Falcone, Polier, wohnhaft zu D-66538 Neunkirchen, 2, Vogelstrasse.
- 3) Die Gesellschaft wird Dritten gegenüber verpflichtet durch die Unterschrift des Geschäftsführers.
- 4) Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in L-5550 Remich, 31, rue de Macher.

Vor Abschluß der gegenwärtigen Urkunde hat der unterzeichnete Notar die Komparenten auf die Notwendigkeit hingewiesen, die behördlichen Genehmigungen zu erhalten zwecks Ausübung des Gesellschaftsgegenstandes.

Worüber Urkunde, errichtet wurde zu Bad-Mondorf, in der Amtsstube.

Nach Vorlesung an die Komparenten, haben dieselben gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterschrieben.

Gezeichnet: G. Castellana, S. Dante, N. Falcone.

Enregistré à Remich, le 3 décembre 2002, vol. 466, fol. 29, case 8. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): Molling.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mondorf-les-Bains, le 10 décembre 2002.

R. Arrensdorff.

(90136/218/85) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

YELLO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 7, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 85.309.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 18 novembre 2002, vol. 576, fol. 75, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 décembre 2002.

Signature.

(90165/513/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

YELLO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 7, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 85.309.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 18 novembre 2002, vol. 576, fol. 75, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 décembre 2002.

Signature.

(90166/513/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

YELLO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 7, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 85.309.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 18 novembre 2002, vol. 576, fol. 75, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 décembre 2002.

Signature.

(90167/513/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

ATOLL PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet.
R. C. Luxembourg B 76.871.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires
tenue à Luxembourg en date du 20 novembre 2002*

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de toute responsabilité résultant de l'exercice de leurs fonctions pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2001.

Les mandats de Madame Nathalie Carbotti Prieur, administrateur
Madame Anne-Françoise Fouss, administrateur
Monsieur Brunello Donati, administrateur
Monsieur Soren Helmer Jensen, administrateur
Monsieur Giancarlo Santoni, administrateur

en tant qu'administrateurs ainsi que celui de Monsieur Lex Benoy en tant que commissaire aux comptes ont été renouvelés jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clôturant au 31 décembre 2002.

Luxembourg, le 20 novembre 2002.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 2002, vol. 577, fol. 72, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(90035/800/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

BALDER S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 70.121.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire
qui s'est tenue extraordinairement le 20 septembre 2002 à 11.00 heures à Luxembourg*

Résolutions

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viennent à échéance à la présente Assemblée.

L'Assemblée Générale Statutaire décide à l'unanimité de renouveler le mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes pour une période d'un an.

Leurs mandats viendront donc à échéance à l'Assemblée Générale Statutaire qui statuera sur les comptes au 31 décembre 2002.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 2002, vol. 577, fol. 66, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(90038/009/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

SITCOM INTERNATIONAL TRADE HOLDING S.A., (S.I.T. Holding),**Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 72.227.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire du 11 février 2002

1. Monsieur Federico Innocenti est nommé Commissaire aux Comptes en remplacement de Monsieur Marco Leonetti, à qui l'Assemblée accorde décharge pleine et entière pour l'accomplissement de son mandat jusqu'au 11 février 2002. Le mandat du nouveau Commissaire viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2002.

2. Décharge pleine et entière est donnée à Monsieur Luca Aniasi pour l'accomplissement de son mandat d'Administrateur jusqu'au 11 février 2002.

Pour extrait sincère et conforme

SITCOM INTERNATIONAL TRADE
HOLDING S.A. (S.I.T. HOLDING)

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 2002, vol. 577, fol. 72, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(90083/545/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

K-INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 67.412.

—
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire
qui s'est tenue le 23 mai 2002 à 11.00 heures à Luxembourg*

L'Assemblée Générale ratifie à l'unanimité la nomination par le Conseil d'Administration du 16 juillet 2001 de M. Jae Gyeong Yoo au poste d'administrateur en remplacement de M. Yong Soo Kim.

Son mandat viendra à échéance à l'Assemblée Générale Statutaire de 2003.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 2002, vol. 577, fol. 66, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(90039/009/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

NETFI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2952 Luxembourg, 22, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 65.336.

—
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire
qui s'est tenue le 21 juin 2001 à 10.00 heures à Luxembourg*

Résolutions

L'Assemblée accepte les démissions de Messieurs Claude Hoffmann et Norbert Lang de leur mandat d'administrateur, pleine et entière décharge leur est accordée pour l'exercice de leur mandat jusqu'à ce jour. L'Assemblée nomme en tant qu'administrateurs en remplacement de ceux-ci la société COSAFIN S.A., ayant son siège social au 23 avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg et Monsieur Koen Lozie, administrateur de société, demeurant 14 rue de l'Ecole, L-8466 Eischen ; leur mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2002.

L'Assemblée renouvelle le mandat de commissaire aux comptes de H.R.T. REVISION, S.à r.l., Luxembourg pour une nouvelle période, celle-ci venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2002.

Pour extrait sincère et conforme

NETFI S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 2002, vol. 577, fol. 66, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(90040/009/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

A.E. HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 71.637.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2002, vol. 577, fol. 75, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 décembre 2002.

Signature.

(90223/677/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

A.E. HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 71.637.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la société tenue en date du 1^{er} juillet 2002 que:

- L'assemblée a confirmé le mandat d'administrateur-délégué de Monsieur Laurence Graff.

Pour extrait sincère et conforme.

Enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2002, vol. 577, fol. 75, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(90229/677/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

NVISION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1912 Luxembourg, 102, rue du Grünewald.
R. C. Luxembourg B 73.777.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 2002, vol. 577, fol. 72, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 décembre 2002.

NVISION S.A.

Signatures

(90079/545/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

FRANCE LUXEMBOURG INVEST SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg, 1, place de Metz.
R. C. Luxembourg B 31.583.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 septembre 2002

Le mandat des administrateurs venant à échéance, l'Assemblée décide de reconduire le mandat des administrateurs sortants, Messieurs Jacques Betti, Pierre Filliger, Jean-Claude Finck, Lucien Miara, Roger Reynaud, et Roger Scemama. Leur mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu en 2003.

L'Assemblée constate que le mandat du Réviseur d'Entreprises a été fixé à un an, c'est-à-dire jusqu'à la présente Assemblée Générale.

Le mandat venant ainsi à échéance, l'Assemblée procède à la nomination du Réviseur d'Entreprise DELOITTE & TOUCHE pour un nouveau terme d'un an, jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en septembre 2003.

Luxembourg, le 9 décembre 2002.

Certifié sincère et conforme

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT LUXEMBOURG

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 2002, vol. 577, fol. 71, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(90076/012/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

FRANCE LUXEMBOURG INVEST SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Extrait des Résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 20 septembre 2002

1. Affectation des résultats

Après avoir pris acte du rapport du Réviseur d'Entreprises et du rapport du Conseil d'Administration, l'Assemblée approuve le bilan et le compte de résultat arrêtés au 30 juin 2002.

Le bénéfice de l'exercice s'élève à EUR 732.763,72 que l'Assemblée décide de capitaliser.

* FRANCE LUXEMBOURG INVEST FRANCE OBLIG.

L'exercice se clôture par:

un total des actifs nets de	EUR	9.300.751,99
un résultat net de	EUR	385.580,86

* FRANCE LUXEMBOURG INVEST FRANCE ACTIONS

L'exercice se clôture par:

un total des actifs nets de	EUR	6.311.397,59
un résultat net de	EUR	-142.904,48

* FRANCE LUXEMBOURG INVEST FRANCE TRÉSORERIE

L'exercice se clôture par:

un total des actifs nets de	EUR	7.600.680,75
un résultat net de	EUR	239.805,10

* FRANCE LUXEMBOURG INVEST FRANCE COURT TERME

L'exercice se clôture par:

un total des actifs net de	EUR	5.978.954,03
un résultat net de	EUR	250.282,24

* FRANCE LUXEMBOURG INVEST CONSOLIDE

L'exercice se clôture par:

un total des actifs nets de	EUR	29.191.784,36
un résultat net	EUR	732.763,72
une moins-value nette non réalisée sur investissements	EUR	-1.901.826,50
un résultat des opérations de	EUR	-1.169.062,78

2. Nominations statutaires

Le mandat des administrateurs venant à échéance, l'Assemblée décide de reconduire le mandat des administrateurs sortants, Messieurs Jacques Betti, Pierre Filliger, Jean-Claude Finck, Lucien Miara, Roger Reynaud et Roger Scemama. Leur mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu en 2003.

L'Assemblée constate que le mandat du Réviseur d'Entreprises a été fixé à un an, c'est-à-dire jusqu'à la présente Assemblée Générale.

Le mandat venant ainsi à échéance, l'Assemblée procède à la nomination du Réviseur d'Entreprises DELOITTE & TOUCHE pour un nouveau terme d'un an, jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en septembre 2003.

Enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 2002, vol. 577, fol. 71, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(90077/012/41) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

FRANCE LUXEMBOURG INVEST SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg, 1, place de Metz.

R. C. Luxembourg B 31.583.

—
Le bilan au 30 juin 2002, enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 2002, vol. 577, fol. 71, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour FRANCE LUXEMBOURG INVEST SICAV

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, Luxembourg

Signatures

(90078/012/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

TAMBOOBO FINANCIAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 58.488.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 2002, vol. 577, fol. 72, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 décembre 2002.

TAMBOOBO FINANCIAL HOLDING S.A.

Signature

(90080/545/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

JULIUS BAER MULTITRADING, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg, 39, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 82.478.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 12 novembre 2002

En date du 12 novembre 2002, l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires a décidé:

- de reporter le résultat de la période se terminant au 30 juin 2002
- de prendre acte et d'accepter la démission de M. Peter Spinnler le 1^{er} décembre 2002
- de ratifier la cooptation de M. Veit Schuhen, en qualité d'administrateur, en remplacement de M. Peter Spinnler, démissionnaire, à compter du 1^{er} décembre 2002 (sous réserve de l'agrément par la CSSF)
- de réélire M. Freddy Brausch, M. Mathias Brüscheweiler et M. Oswald Huber en qualité d'Administrateurs pour un mandat d'un an prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2003
- de réélire PricewaterhouseCoopers en qualité de Réviseur d'Entreprises pour un mandat d'un an prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2003.

Luxembourg, le 12 novembre 2002.

Pour extrait sincère et conforme

Le Conseil d'Administration

Enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 2002, vol. 577, fol. 70, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(90216/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

SMOGON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 83.831.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 2002, vol. 577, fol. 72, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 décembre 2002.

SMOGON S.A.

Signature

(90081/545/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

CALZEDONIA LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 80.171.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée extraordinaire du 25 novembre 2002

La démission de Monsieur Adrien Schaus de son poste d'administrateur est acceptée et décharge lui est donnée. Monsieur Federico Innocenti, maître en sciences économiques, demeurant à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont est nommé nouvel administrateur de la société en son remplacement. Son mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de l'an 2004.

Pour extrait sincère et conforme
CALZEDONIA LUXEMBOURG S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 2002, vol. 577, fol. 55, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(90082/545/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

FRANCE LUXEMBOURG INVEST ADVISORY HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 1, place de Metz.
R. C. Luxembourg B 31.584.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 septembre 2002

Le mandat des administrateurs venant à échéance, l'Assemblée décide de reconduire le mandat des administrateurs sortants, Messieurs Jacques Betti, Justin Cerasani, Pierre Filliger, Jean-Claude Finck, Lucien Miara et Roger Scemama. Leur mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu en 2003.

L'Assemblée constate que le mandat du commissaire aux comptes a été fixé à un an c'est-à-dire jusqu'à la présente Assemblée Générale.

Le mandat venant ainsi à échéance, l'Assemblée procède à la nomination du commissaire aux comptes DELOITTE & TOUCHE pour un nouveau terme d'un an, jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en septembre 2003.

Luxembourg, le 9 décembre 2002.

Certifié sincère et conforme

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, Luxembourg

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 2002, vol. 577, fol. 71, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(90068/012/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

FRANCE LUXEMBOURG INVEST ADVISORY HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 1, place de Metz.
R. C. Luxembourg B 31.584.

*Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire
des Actionnaires de la société en date du 20 septembre 2002*

1. Affectation des résultats

Le bénéfice net de l'exercice s'élève à EUR 207.527,44 que l'Assemblée décide de reporter à nouveau. Le montant total du bénéfice reporté au 1^{er} juillet 2002 est de EUR 1.442.092,95.

2. Nominations statutaires

Le mandat des administrateurs venant à échéance, l'Assemblée décide de reconduire le mandat des administrateurs sortants, Messieurs Jacques Betti, Justin Cerasani, Pierre Filliger, Jean-Claude Finck, Lucien Miara et Roger Scemama. Leur mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu en 2003.

L'Assemblée constate le mandat du commissaire aux comptes a été fixée à un an c'est-à-dire jusqu'à la présente Assemblée Générale.

Le mandat venant ainsi à échéance, l'Assemblée procède à la nomination du commissaire aux comptes DELOITTE & TOUCHE pour un nouveau terme d'un an, jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en septembre 2003.

Enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 2002, vol. 577, fol. 71, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(90069/012/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

FRANCE LUXEMBOURG INVEST ADVISORY HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 1, place de Metz.

R. C. Luxembourg B 31.584.

Le bilan au 30 juin 2002, enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 2002, vol. 577, fol. 71, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour FRANCE LUXEMBOURG INVEST ADVISORY HOLDING S.A.

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, Luxembourg

Signatures

(90070/012/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

EURO-POSTE MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

Registered Office: Luxembourg, 2, place de Metz.

R. C. Luxembourg B 87.824.

The meeting decides to nominate as new Director Mr Jean-Claude Finck, whose mandate will end at the Ordinary General Shareholders' Meeting to be held in 2003.

So, the Board of Directors is composed as follows:

- Mr. Jean-Luc Enguehard, chairman
- Ms. Nadine Daniell
- Mr. Bernard Descreux
- Mr. Jean-Claude Finck
- Mr. Bruno Julien

Suit la traduction française de la résolution anglaise qui précède:

L'Assemblée approuve la nomination de M. Jean-Claude Finck en tant que nouvel administrateur, son mandat prenant fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2003.

Ainsi le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- M. Jean-Luc Enguehard, président
- Mme Nadine Daniell
- M. Bernard Descreux
- M. Jean-Claude Finck
- M. Bruno Julien

Certifié sincère et conforme

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG

Signature / Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 2002, vol. 577, fol. 71, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(90071/012/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

EURO-POSTE MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

*Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire
des Actionnaires de la société en date du 22 novembre 2002*

First and sole resolution

The meeting decides to nominate as new Director Mr. Jean-Claude Finck, whose mandate will end at the Ordinary General Shareholders' Meeting to be held in 2003.

So, the Board of Directors is composed as follows:

- Mr. Jean-Luc Enguehard, chairman
- Ms. Nadine Daniell
- Mr. Bernard Descreux
- Mr. Jean-Claude Finck
- Mr. Bruno Julien

Suit la traduction française de la résolution anglaise qui précède:

L'Assemblée approuve la nomination de M. Jean-Claude Finck en tant que nouvel administrateur, son mandat prenant fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2003.

Ainsi le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- M. Jean-Luc Enguehard, président
- Mme Nadine Daniell
- M. Bernard Descreux
- M. Jean-Claude Finck
- M. Bruno Julien

Enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 2002, vol. 577, fol. 71, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(90072/012/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

RAYMOND BOON ALIMENTATION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3850 Schiffange, 28, avenue de la Libération.

R. C. Luxembourg B 60.625.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2002.

(90085/203/7) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

SOCOMAF S.A., SOCIETE DE CONSEIL EN MATIERE FERROVIAIRE, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.

R. C. Luxembourg B 63.174.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 9 décembre 2002, vol. 577, fol. 62, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le Conseil d'Administration

Signatures

(90211/560/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

VERICON HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.

R. C. Luxembourg B 29.058.

Le bilan rectifié au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 9 décembre 2002, vol. 577, fol. 62, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le Conseil d'Administration

Signatures

(90212/560/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

AERLUX HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 24-28, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 67.091.

Société anonyme constituée suivant acte reçu par Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange, en date du 22 octobre 1998, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C N° 49 du 27 janvier 1999. Les statuts de la société ont été modifiés suivant acte reçu par le même notaire en date du 17 décembre 1998, acte publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C N° 262 du 15 avril 1999.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2002, vol. 577, fol. 76, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 décembre 2002.

AERLUX HOLDING

Société anonyme

Signature

(90231/546/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

BRIOR S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.
R. C. Luxembourg B 37.486.

Le bilan au 30 septembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2002, vol. 577, fol. 73, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le Conseil d'Administration

Signatures

(90213/560/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

COMGEST ASIA, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 43.621.

Extrait des décisions prises par voie de résolution circulaire par le Conseil d'Administration

En date du 11 novembre 2002, le Conseil d'Administration de COMGEST ASIA prend acte de la démission de SUEZ LUX GLOBAL SERVICES S.A., datée du 22 octobre 2002, en qualité d'Administrateur du Conseil d'Administration de la société et désigne Monsieur Antoine Gilson de Rouvieux, à compter du 4 novembre 2002, en remplacement de SUEZ LUX GLOBAL SERVICES S.A., démissionnaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 novembre 2002.

Enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 2002, vol. 577, fol. 70, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(90214/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

SB FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.

Extrait des résolutions prises par résolution circulaire par le Conseil d'Administration en date du 25 novembre 2002

En date du 25 novembre 2002, le Conseil d'Administration de la Société mentionnée ci-dessus, a décidé par Résolution Circulaire de:

- prendre acte de la démission de Monsieur Pierfranco De Vita de sa fonction d'administrateur de la société en date du 11 novembre 2002.

Luxembourg, le 6 décembre 2002.

Pour extrait sincère et conforme

Le Conseil d'Administration

Enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 2002, vol. 577, fol. 70, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(90217/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

SIDETEX HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.
R. C. Luxembourg B 27.597.

Société anonyme constituée originellement sous la dénomination de SIDETEX, suivant acte reçu par Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange, en date du 22 février 1988, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C N° 141 du 27 mai 1988. Les statuts ont été modifiés suivant actes reçus par le même notaire en date du 8 mai 1990, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C N° 425 du 20 novembre 1990, et en date du 30 décembre 1999, la société adoptant sa dénomination actuelle de SIDETEX HOLDING, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C N° 244 du 31 mars 2000.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2002, vol. 577, fol. 76, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 décembre 2002.

SIDETEX HOLDING

Société Anonyme

Signature

(90232/546/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

JULIUS BAER MULTIPARTNER, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 75.532.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 12 novembre 2002

En date du 12 novembre 2002, l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires a décidé:

- de reporter le résultat de la période se terminant au 30 juin 2002 après ratification d'une distribution de dividendes, conformément à la proposition et à la décision du Conseil d'Administration:

MOBILITAS	1,00 EUR
ISRATECH STOCK FUND	0,25 USD

La date ex-dividende est fixée au 13 novembre 2002 et les dividendes ont été payés le 22 novembre 2002.

- De prendre acte et d'accepter la démission de M. Peter Spinnler le 1^{er} décembre 2002
- De ratifier la cooptation de M. Veit Schuhen, en qualité d'administrateur, en remplacement de M. Peter Spinnler, démissionnaire, à compter du 1^{er} décembre 2002 (sous réserve de l'agrément par la CSSF)
- De réélire M. Freddy Brausch, M. Mathias Brüsweiler, M. Walter Knabenhans, M. Andreas Bär et M. Guillaume Fromont en qualité d'Administrateurs pour un mandat d'un an prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2003.
- de réélire PricewaterhouseCoopers en qualité de Réviseur d'Entreprises pour un mandat d'un an prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2003.

Luxembourg, le 12 novembre 2002.

Pour extrait sincère et conforme

Le Conseil d'Administration

Enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 2002, vol. 577, fol. 70, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(90215/000/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

SYNTHESIS FUND ADVISORS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.

Extrait des résolutions prises par résolution circulaire par le Conseil d'Administration en date du 25 novembre 2002

En date du 25 novembre 2002, le Conseil d'Administration de la Société mentionnée ci-dessus, a décidé par Résolution Circulaire de:

- prendre acte de la démission de Monsieur Pierfranco De Vita de sa fonction d'administrateur de la société en date du 11 novembre 2002.

Luxembourg, le 6 décembre 2002.

Pour extrait sincère et conforme

Le Conseil d'Administration

Enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 2002, vol. 577, fol. 70, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(90218/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

SATCOLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3487 Dudelange, 4, rue Henri Dunant.
R. C. Luxembourg B 63.624.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue en date du 18 octobre 2002 que:

- Le siège social est établi à l'adresse:

4, rue Henri Dunant

L-3487 Dudelange

- L'assemblée a accepté la démission de Madame Joëlle Mamane, Monsieur Albert Aflalo et Monsieur Patrick Aflalo de leurs postes d'administrateurs ainsi que la démission de MONTBRUN REVISION, S.à r.l. de son poste de Commissaire aux comptes et leur a donné pleine et entière décharge pour l'exécution de leurs mandat et gestion.

- L'assemblée a confirmé la nomination de Monsieur Jean-Pierre De Bock, de résidence en Belgique, au poste d'administrateur unique de la société avec fonction d'administrateur-délégué.

Pour extrait sincère et conforme.

Enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2002, vol. 577, fol. 75, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(90226/677/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

JULIUS BAER MULTIPARTNER, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 75.532.

RECTIFICATIF

L'Assemblée Générale Ordinaire du 3 juin 2002 a décidé:

- D'élire M. Freddy Brausch, M. Peter Spinnler, M. Mathias Brüscheweiler, M. Walter Knabenhans, M. Andreas Bär et M. Guillaume Fromont (sous réserve de l'approbation par la CSSF) en qualité d'Administrateurs pour un mandat prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

- De réélire PricewaterhouseCoopers en qualité de Réviseur d'Entreprises pour un mandat prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

Enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 2002, vol. 577, fol. 70, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(90220/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

COMGEST EUROPE, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 40.576.

Extrait des décisions prises par voie de résolution circulaire par le Conseil d'Administration

En date du 11 novembre 2002, le Conseil d'Administration de COMGEST EUROPE prend acte de la démission de SUEZ LUX GLOBAL SERVICES S.A., datée du 22 octobre 2002, en qualité d'Administrateur du Conseil d'Administration de la société et désigne Monsieur Antoine Gilson de Rouvieux, à compter du 4 novembre 2002, en remplacement de SUEZ LUX GLOBAL SERVICES S.A., démissionnaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 novembre 2002.

Enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 2002, vol. 577, fol. 70, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(90221/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

SOLYRED S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 69.958.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2002, vol. 577, fol. 75, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 décembre 2002.

Signature.

(90222/677/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

YLANG GROUP S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2314 Luxembourg, 2A, place de Paris.
R. C. Luxembourg B 69.226.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 2002, vol. 577, fol. 71, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(90285/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

YLANG GROUP S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2314 Luxembourg, 2A, place de Paris.
R. C. Luxembourg B 69.226.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 2002, vol. 577, fol. 71, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(90286/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

KENZIMMO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 32.258.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2002, vol. 577, fol. 75, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 décembre 2002.

Signature.

(90225/677/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

COFIP INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 33.429.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration tenue en date du 1^{er} août 2002 que:

- Le siège social de la société a été transféré du 6-12, place d'Armes, L-1136 Luxembourg au 23, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg.

Pour extrait sincère et conforme.

Enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2002, vol. 577, fol. 75, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(90227/677/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

SOLYRED S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 69.958.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue en date du 1^{er} juillet 2002 que l'assemblée a confirmé le mandat d'administrateur-délégué de Madame Joëlle Mamane.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2002, vol. 577, fol. 75, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(90228/677/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

LEUMI FUND HOLDING (LUX), Société Anonyme.

Registered office: L-2019 Luxembourg, 26, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 67.703.

*Extract of the minutes of the annual general meeting of the Shareholders
of the Company held in Luxembourg on 15th March, 2002*

The meeting decided to accept the resignation of Mr. M. Grosz. By special vote, the meeting granted full discharge to Mr. M. Grosz for his duties performed during his mandate. The meeting decided to appoint Mr. O. Chaimi, Deputy Manager, Claridenstrasse 34, CH-8022 Zurich as new Director of the company. The mandate of Mr. O. Chaimi will expire immediately after the annual general meeting of the year two thousand and three.

The meeting decided to re-appoint the following directors and auditors.

The directors are:

- Mr. U. Galili, Company Director, Claridenstrasse 34, CH-8022 Zurich.
- Mr. E. Moverman, General Manager, Claridenstrasse 34, CH-8022 Zurich.

The auditors are:

- PricewaterhouseCoopers, 16 rue Eugène Ruppert, P.O. Box 1446, L-2010 Luxembourg.

The mandates of the directors and the auditors shall expire immediately after the annual general meeting of the year two thousand and three.

French translation - Traduction en français

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des Actionnaires de la Société
qui s'est tenue en date du 15 mars 2002 à Luxembourg*

L'Assemblée accepte la démission de Monsieur M. Grosz de ses fonctions d'administrateur. Par vote spécial, l'Assemblée accorde décharge pleine et entière à Monsieur M. Grosz pour l'exercice de ses fonctions. L'Assemblée décide de nommer Monsieur O. Chaimi, Directeur Adjoint, Claridenstrasse 34, CH-8022 Zürich, comme nouvel administrateur. Le mandat de Monsieur O. Chaimi prendra fin immédiatement à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an deux mille trois.

L'assemblée décide de réélire les administrateurs et commissaire aux comptes suivants.

Les administrateurs sont:

- Monsieur U. Galili, Directeur de Société, Claridenstrasse 34, CH-8022 Zürich.
- Monsieur E. Moverman, Directeur Général, Claridenstrasse 34, CH-8022 Zürich.

Le commissaire aux comptes est:

- PricewaterhouseCoopers, 16 rue Eugène Ruppert, B.P. 1446, L-2010 Luxembourg.

Les mandats des administrateurs et du commissaire prendront fin immédiatement à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an deux mille trois.

Certified true extract / Extrait certifié conforme

O. Chaimi

Director / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 2002, vol. 577, fol. 70, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(90237/806/41) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

LEUMI FUND HOLDING (LUX), Société Anonyme.

Siège social: L-2019 Luxembourg, 26, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 67.703.

Le bilan abrégé au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 2002, vol. 577, fol. 70, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour LEUMI FUND HOLDING (LUX) S.A.

Signature

(90238/806/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

INCOM, Groupement d'Intérêt Economique.

Siège social: L-8552 Oberpallen, 2, Arelerstross.

STATUTS

Le 13 novembre 2002, les sociétés suivantes:

1. PALL CENTER S.A., dont le siège est à L-8552 Oberpallen, Arelerstross, 2, n° d'identification LU 183 794 09, R.C. Luxembourg B 1.026, représentée par son Administrateur-Déléguée, Mme Christiane Wickler;
2. SUPERMARCHÉ MASSEN S.A., dont le siège est à L-9999 Wemperhardt, route de Stavelot, 1, n° d'identification LU 133 195 51, R.C. Diekirch B 1.561, représentée par son Administrateur-Délégué, M. Fernand Massen;
3. ZIKA-SHOP, S.à r.l., dont le siège est à L-6686 Mertert, route de Wasserbillig, 67, n° d'identification LU 116 911 54, R.C. Luxembourg B 18.230, représentée par sa Gérante, Mme Tomassina Koepfler-Lillo;
4. KOM IMPORT S.C., dont le siège est à L-1118 Luxembourg, rue Aldringen, 5, n° d'identification LU 123 853 54, R.C. Luxembourg B 17.946 représentée par son Gérant, M. Arnould Kaempff;
5. RAYMOND BOON ALIMENTATION, S.à r.l., dont le siège est à L-3850 Schifflange, avenue de la Libération, 28, n° d'identification LU 172 234 19, R.C. Luxembourg B 60.625, représentée par son Gérant, M. Raymond Boon;
6. COOPERATIVE DES CHEMINOTS LUXEMBOURG S.C., dont le siège est à L-1618 Luxembourg, rue des Gaulois, 27, n° d'identification LU 114 280 04, R.C. Luxembourg B 5.509 représentée par son Secrétaire, membre du Comité, M. Raymond Jeanpierre;

Ont décidé de constituer entre elles une Groupement d'Intérêt Economique (G.I.E.), conformément à la Loi luxembourgeoise du 25 mars 1991 sur les groupements d'intérêt économique, et toutes dispositions légales et réglementaires qui complèteraient ou modifieraient cette réglementation.

Elles ont arrêté les statuts constitutifs qui suivent:

I. Nom, Siège, Objet et Durée

1.1. Dénomination

Le présent Groupement est dénommé: INCOM.

1.2. Siège

Le siège social est établi à L-8552 Oberpallen, Arelerstross, 2.

Ce siège peut être transféré dans n'importe quelle autre localité du Grand-Duché du Luxembourg sur décision de l'Assemblée Générale prise à la majorité simple des voix.

1.3. Objet

Le Groupement a notamment pour objet:

- faciliter et/ou développer l'activité économique de ses membres, notamment par la recherche en commun des meilleures possibilités d'achat auprès des fournisseurs;
- améliorer et/ou accroître les résultats de cette activité, notamment par des achats auprès des fournisseurs en vue d'obtenir les conditions de prix les plus favorables;
- accomplir toutes les opérations généralement quelconques, mobilières et/ou immobilières se rapportant directement et/ou indirectement à son objet et pouvant faciliter la réalisation de celui-ci.

1.4. Durée et exercice social

Le Groupement est constitué pour une durée illimitée, prenant cours le 13 novembre 2002. Il n'est pas dissout automatiquement par le décès (en cas de personne physique), la faillite ou la déconfiture d'un de ses membres.

L'exercice social du Groupement commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année. Par exception, le premier exercice social du Groupement commence le 13 novembre 2002 pour se terminer le 31 décembre 2003.

1.5. Personnalité juridique

Le Groupement bénéficie de la personnalité juridique dès la conclusion du contrat constitutif, soit le 13 novembre 2002.

II. Financement

2.1. Capital

Le Groupement est constitué sans capital.

Les membres, par une décision prise à l'unanimité, peuvent décider à tout moment la constitution d'un capital social dont ils fixeront le montant et la répartition entre eux.

2.2. Financement de la gestion courante

Les membres du Groupement fixeront l'importance des fonds qui seront mis à la disposition des organes de gestion du Groupement afin de couvrir ses dépenses courantes de gestion.

Ces fonds seront mis à la disposition des organes de gestion, par chacun des membres suivant sa quote-part, endéans le mois qui suit le début de chaque exercice social.

Les membres fixeront entre eux, à la majorité simple de l'Assemblée Générale, la quote-part de ces fonds qui sera à supporter par chacun d'eux.

III. Membres

3.1. Membres fondateurs

Les membres fondateurs sont solidairement responsables de la réparation du préjudice éventuel consécutif à l'absence ou à la fausseté des mentions que le présent contrat constitutif doit obligatoirement contenir.

3.2. Admission de nouveaux membres

Peuvent être membres du présent Groupement à la fois des personnes physiques ou des personnes morales, qu'elles soient soumises au droit public ou au droit privé, sans restriction du nombre de participants.

La décision d'admettre de nouveaux membres est prise à l'unanimité des participants déjà membres du Groupement.

Tout nouveau membre répond solidairement des dettes du Groupement, y compris celles découlant de l'activité du Groupement antérieure à son entrée.

Toutefois, par une clause de l'acte d'admission, le nouveau membre peut être exonéré de l'obligation de paiement des dettes nées antérieurement à son entrée. La clause d'exonération est soumise à la condition suspensive de sa publication.

3.3. Démission d'un membre

Tout membre du Groupement peut démissionner à tout moment, moyennant lettre recommandée adressée au gérant.

Il lui sera alors versé sa quote-part du bénéfice éventuel du Groupement.

3.4. Exclusion d'un membre

Tout membre du Groupement peut être exclu de celui-ci, à raison de la non-exécution de ses obligations financières à l'égard du Groupement, d'un acte de concurrence déloyale à l'égard du Groupement et/ou d'un ou de plusieurs de ses membres et, en tous cas, lorsqu'il contrevient gravement à ses obligations ou lorsqu'il cause ou menace de causer des troubles graves dans le fonctionnement du Groupement.

Cette exclusion ne peut être décidée que par un vote des autres membres du Groupement, statuant à la majorité des 2/3 des voix exprimées, et après versement au membre exclu de la quote-part du bénéfice éventuel du Groupement.

3.5. Perte de la qualité de membre

Tout membre cesse de plein droit et sans sommation de faire partie du Groupement en cas de décès (pour les personnes physiques), liquidation, dissolution, cessation de paiement et/ou faillite (date du jugement faisant foi).

3.6. Responsabilité

Les membres du Groupement répondent indéfiniment et solidairement des dettes de toute nature de celui-ci.

3.7. Bénéfices / Pertes

Les bénéfices provenant des activités du Groupement sont considérés comme bénéfices des membres.

Les membres du Groupement contribuent au règlement de l'excédent des dépenses sur les recettes dans la même proportion.

IV. Assemblée Générale

4.1. Pouvoirs

L'Assemblée Générale est constituée par l'ensemble des membres.

Elle a les pouvoirs les plus étendus pour prendre des décisions, sauf dispositions contraires du présent contrat constitutif.

L'Assemblée Générale est seule habilitée à prendre les décisions concernant des modifications du contrat constitutif, l'admission ou l'exclusion d'un membre, ainsi que la dissolution anticipée du Groupement.

4.2. Réunions

L'Assemblée Générale ordinaire des membres est tenue au moins une fois par an, au cours des 5 mois qui suivent la fin de l'exercice social précédent.

Les membres se réunissent en Assemblée Générale extraordinaire chaque fois que l'intérêt du Groupement l'exige, sur demande du Gérant ou sur demande de la majorité simple des membres.

Les assemblées se tiennent au siège social du Groupement ou en tout autre endroit du G.D. du Luxembourg indiqué dans la convocation. Il ne peut être dérogé à cette disposition que de l'accord unanime des membres.

L'assemblée Générale est présidée par le gérant ou, à défaut, par le membre le plus âgé qui assiste à cette assemblée.

4.3. Représentation

Tout membre peut se faire représenter aux assemblées par un mandataire, membre ou non du Groupement.

4.4. Nombre de voix

Chaque membre du Groupement dispose d'une voix.

4.5. Procès-Verbaux

Les procès-verbaux des Assemblées Générales sont signés par les tous les membres présents.

Les copies ou extraits à produire en justice ou à l'Administration sont signés par les membres du Collège de gestion ou par le gérant.

V. Gérance

5.1. Gérance

Le Groupement est géré par une ou plusieurs personnes, représentant un ou plusieurs membres du Groupement, nommés par l'Assemblée Générale, pour une durée de deux ans.

La révocation du gérant ne peut intervenir que par un vote de l'Assemblée Générale statuant aux 2/3 des voix des membres présents ou représentés.

Le Collège de gestion, ou le gérant s'il n'y en a qu'un, assure la gestion journalière et la représentation du Groupement.

5.2. Vacance

En cas de vacance du poste de gérant, l'Assemblée Générale pourvoit à son remplacement pour la durée qu'elle fixe, mais qui ne peut dépasser la durée du mandat initial de deux ans.

5.3. Pouvoirs

Le Collège de gestion, ou le gérant s'il n'y en a qu'un, peut accomplir tous les actes d'administration et de disposition nécessaires ou utiles à l'accomplissement de l'objet social du Groupement.

Le gérant ne peut engager sous sa seule signature des dépenses supérieures à 5.000,- EUR. Pour des dépenses supérieures à ce montant, le gérant devra recevoir l'accord écrit et préalable de chacun des membres.

Le gérant ne pourra passer de commandes de marchandises au nom du Groupement que pour autant qu'il aura reçu des membres des confirmations écrites portant sur les quantités et les prix.

Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés par la Loi ou les statuts à l'Assemblée Générale et notamment

- représentation du Groupement vis-à-vis des tiers;
- représentation du Groupement en justice;

Le Collège de gestion, ou le gérant s'il n'y en a qu'un, peut déléguer des pouvoirs déterminés à tout préposé du groupement ou à tout tiers.

Le Collège de gestion, ou le gérant s'il n'y en a qu'un, n'a pas à justifier son pouvoir vis-à-vis des tiers et en justice, que ce soit en demandant ou en défendant.

5.4. Responsabilité

Les membres du Collège de gestion, ou le gérant s'il n'y en a qu'un, ne contracte(nt) aucune responsabilité personnelle relativement aux engagements du Groupement.

Vis-à-vis du Groupement, le Gérant sera responsable de toutes fautes commises dans l'exécution de son mandat, la gravité de la faute étant appréciée par rapport au concept de «bon père de famille».

De même, le Gérant est responsable tant à l'égard du groupement que des tiers des dommages résultant d'une infraction à la Loi ou d'une violation au contrat constitutif.

5.5. Emoluments

Sans préjudice d'un remboursement des frais, le mandat de gérant n'est pas rémunéré et est donc considéré être exercé à titre gratuit.

VI. Dissolution, Liquidation

6.1. Dissolution

Le Groupement pourra être dissous pour les raisons suivantes:

- par l'extinction de son objet;
- par décision des membres prise en Assemblée Générale;
- par décision du Tribunal, à la requête d'un des membres du Groupement en cas de mésentente empêchant le fonctionnement du groupement;
- lorsque le Groupement ne comprend plus qu'un seul membre.

6.2. Liquidation

La dissolution, ainsi que l'identité du liquidateur seront publiées au Mémorial C. Après sa dissolution, le Groupement est réputé exister pour les besoins de la liquidation.

Le liquidateur aura des pouvoirs similaires à ceux de l'ancien gérant. Ainsi, il représentera le Groupement en justice, recevra les paiements, réalisera les valeurs mobilières, transigera sur les contestations, etc...

Le liquidateur sera responsable envers le Groupement et envers les tiers de l'exécution de son mandat et des fautes commises lors de la liquidation.

VII. Divers

7.1. Modification des statuts

Les modifications des statuts concernant:

- l'objet du Groupement;
- le capital;
- le nombre de voix attribué à chacun des membres;
- les conditions de prise de décision;
- la durée du Groupement;
- la part contributive de chacun des membres ou de certains d'entre eux au financement du Groupement;
- toute autre obligation d'un membre,

sont prises obligatoirement à l'unanimité des membres du Groupement.

Les autres modifications peuvent être prises, au cours d'une Assemblée Générale des membres, dûment convoquée, à la majorité des 2/3 des membres du Groupement.

7.2. Loi applicable

La loi applicable est la Loi luxembourgeoise et en particulier la Loi du 25 mars 1991.

7.3. Immatriculation

Tous pouvoirs sont conférés à un porteur d'un original ou d'une copie certifiée conforme du présent contrat constitutif, membre du Groupement, pour accomplir toutes les formalités légales de publication et d'immatriculation au Greffe du Tribunal de Commerce de Diekirch, au nom du présent Groupement.

Lecture faite, les fondateurs ont signé le présent acte de constitution.

Fait à Oberpallen, le 13 novembre 2002 en 7 exemplaires, c'est-à-dire en autant d'exemplaires que de parties, en plus de l'exemplaire destiné aux formalités légales de publication et d'immatriculation au Greffe du Tribunal de Commerce de Diekirch.

PALL CENTER / SUPERMARCHE MASSEN / ZIKA-SHOP

Signatures

KOM IMPORT / RAYMOND BOON ALIMENTATION / COOPERATIVE DES CHEMINOTS

Signatures

Enregistré à Diekirch, le 28 novembre 2002, vol. 272, fol. 44, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(94328/000/196) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 12 décembre 2002.

INCOM, Groupement d'Intérêt Economique.

Siège social: L-8552 Oberpallen, 2, Arelerstross.

Assemblée générale

Immédiatement après la signature du contrat constitutif et des statuts du groupement d'Intérêt Economique «INCOM», les membres fondateurs se sont réunis en Assemblée Générale et ont décidé que:

1.- Financement

Conformément à l'art. 2.2 des statuts, chaque membre d'INCOM participera aux dépenses courantes de gestion, à concurrence de 500,- EUR, payables au début de chaque exercice social. Par exception, la première contribution, comprenant les frais de constitution, est fixée à 800,- EUR.

2.- Gérance

Conformément à l'art. 5.1 des statuts, Madame Christiane Wickler, Administrateur-Déléguée de la S.A. PALL CENTER, domiciliée à L-9160 Ingeldorf, route d'Ettelbruck, 34B, est nommée Gérante d'INCOM, son mandat venant à échéance à la fin du second exercice social, soit le 31 décembre 2004.

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale de ce 13 novembre 2002 étant épuisé, elle est levée à 11.30 heures.

PALL CENTER / SUPERMARCHE MASSEN / ZIKA-SHOP

Signatures

RAYMOND BOON ALIMENTATION / COOPERATIVE DES CHEMINOTS / KOM IMPORT

Signatures

Enregistré à Diekirch, le 28 novembre 2002, vol. 272, fol. 44, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(94329/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 12 décembre 2002.

METAL & MINERAL TRADE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.
R. C. Luxembourg B 59.411.

Le bilan abrégé au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 2002, vol. 577, fol. 70, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

GRANT THORNTON FIDUCIAIRE S.A.

Signature

Agent domiciliataire

(90240/806/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

METAL & MINERAL TRADE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.
R. C. Luxembourg B 59.411.

Le bilan abrégé au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 2002, vol. 577, fol. 70, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

GRANT THORNTON FIDUCIAIRE S.A.

Signature

Agent domiciliataire

(90241/806/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

METAL & MINERAL TRADE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.
R. C. Luxembourg B 59.411.

Le bilan abrégé au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 2002, vol. 577, fol. 70, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

GRANT THORNTON FIDUCIAIRE S.A.

Signature

Agent domiciliataire

(90242/806/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

METAL & MINERAL TRADE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.
R. C. Luxembourg B 59.411.

Le bilan abrégé au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 2002, vol. 577, fol. 70, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

GRANT THORNTON FIDUCIAIRE S.A.

Signature

Agent domiciliataire

(90243/806/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

METAL & MINERAL TRADE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.
R. C. Luxembourg B 59.411.

Le bilan abrégé au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 2002, vol. 577, fol. 70, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

GRANT THORNTON FIDUCIAIRE S.A.

Signature

Agent domiciliataire

(90244/806/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

BYSEL A.G., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard Prince Henri.
H. R. Luxembourg B 21.800.

Beschluss

Laut Artikel 2 der Statuten hat der Verwaltungsrat am 18. November 2002 entschieden, den Sitz der Gesellschaft auf 11, boulevard Prince Henri in L-1724 Luxembourg zu verlegen.

Luxembourg, den 21. November 2002.

Unterschrift

Verwaltungsrat

Enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2002, vol. 577, fol. 77, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(90230/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

PARTIT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 69.510.

Extrait rectificatif d'une résolution du conseil d'administration du 18 avril 2002

Il faut lire au premier point de l'extrait:

- La société a pris acte de la démission de Monsieur Giulio Brachi en tant qu'administrateur de la société

Au lieu de:

- la société a pris acte de la démission de Monsieur Giovanni Peluso en tant qu'administrateur de la société.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 2002, vol. 577, fol. 66, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(90233/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

PARTIT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 69.510.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 2 décembre 2002

- La cooptation de Maître Tom Felgen au poste d'administrateur de la société a été ratifiée.

- Monsieur Franck Provost, directeur, demeurant à Luxembourg a été nommé administrateur de la société en remplacement de Monsieur Giovanni Peluso.

Leur mandat prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2007.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 2002, vol. 577, fol. 66, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(90234/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

BORGA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 28.834.

Les comptes annuels au 31 décembre 1997, enregistrés à Luxembourg, le 10 décembre 2002, vol. 577, fol. 70, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 décembre 2002.

RABOBANK CORPORATE SERVICES LUXEMBOURG S.A.

Signatures

(90262/699/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

BORGA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 28.834.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 1996, enregistrés à Luxembourg, le 10 décembre 2002, vol. 577, fol. 70, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 décembre 2002.

RABOBANK CORPORATE SERVICES LUXEMBOURG S.A.

Signatures

(90263/699/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

BORGA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 28.834.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 1995, enregistrés à Luxembourg, le 10 décembre 2002, vol. 577, fol. 70, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 décembre 2002.

RABOBANK CORPORATE SERVICES LUXEMBOURG S.A.

Signatures

(90264/699/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

BORGA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 28.834.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 1994, enregistrés à Luxembourg, le 10 décembre 2002, vol. 577, fol. 70, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 décembre 2002.

RABOBANK CORPORATE SERVICES LUXEMBOURG S.A.

Signatures

(90265/699/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

BORGA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 28.834.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 1993, enregistrés à Luxembourg, le 10 décembre 2002, vol. 577, fol. 70, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 décembre 2002.

RABOBANK CORPORATE SERVICES LUXEMBOURG S.A.

Signatures

(90266/699/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

BORGA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 28.834.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 1992, enregistrés à Luxembourg, le 10 décembre 2002, vol. 577, fol. 70, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 décembre 2002.

RABOBANK CORPORATE SERVICES LUXEMBOURG S.A.

Signatures

(90267/699/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

DINAN S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 28.837.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 1996, enregistrés à Luxembourg, le 10 décembre 2002, vol. 577, fol. 70, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 9 décembre 2002.

RABOBANK CORPORATE SERVICES LUXEMBOURG S.A.

Signatures

(90257/699/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

DINAN S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 28.837.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 1995, enregistrés à Luxembourg, le 10 décembre 2002, vol. 577, fol. 70, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 9 décembre 2002.

RABOBANK CORPORATE SERVICES LUXEMBOURG S.A.

Signatures

(90258/699/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

DINAN S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 28.837.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 1994, enregistrés à Luxembourg, le 10 décembre 2002, vol. 577, fol. 70, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 9 décembre 2002.

RABOBANK CORPORATE SERVICES LUXEMBOURG S.A.

Signatures

(90259/699/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

DINAN S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 28.837.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 1993, enregistrés à Luxembourg, le 10 décembre 2002, vol. 577, fol. 70, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 9 décembre 2002.

RABOBANK CORPORATE SERVICES LUXEMBOURG S.A.

Signatures

(90260/699/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

DINAN S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 28.837.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 1992, enregistrés à Luxembourg, le 10 décembre 2002, vol. 577, fol. 70, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 9 décembre 2002.

RABOBANK CORPORATE SERVICES LUXEMBOURG S.A.

Signatures

(90261/699/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

VIVA HÔTEL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 74.621.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 15 novembre 2002

- Maître Tom Felgen, avocat avoué, demeurant à Luxembourg a été nommé administrateur de la société en remplacement de Monsieur Giovanni Peluso.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2007.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 2002, vol. 577, fol. 66, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(90235/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

NUOVA IMMOBILIARE LUSSEMBURGO N.I.L. S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 69.525.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 15 novembre 2002

- Monsieur Tom Felgen, avocat avoué, demeurant à Luxembourg a été nommé administrateur de la société en remplacement de Monsieur Giovanni Peluso.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2007.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 2002, vol. 577, fol. 66, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(90236/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

CONSTANT-BONIVERS (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8805 Rambrouch, 25, rue des Artisans.

R. C. Diekirch B 4.621.

L'an deux mille deux, le vingt-six novembre.

Par-devant Maître Urbain Tholl, notaire de résidence à Mersch.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société anonyme CONSTANT-BONIVERS (LUXEMBOURG) S.A., ayant son siège social à L-9990 Weiswampach, 102, Auf dem Kiemel,

constituée aux termes d'un acte reçu par le notaire Edmond Schroeder, alors de résidence à Mersch, en date du 10 décembre 1997, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations C page 10706 de 1998, inscrite au registre de commerce de Diekirch sous le numéro B 4.621.

L'assemblée est présidée par Monsieur Raymond Constant, gérant de sociétés, demeurant à B-4190 Xhoris, 2, place du Centre qui désigne comme secrétaire Madame Cindy Counhaye, employée privée, demeurant à B-Messancy.

L'assemblée élit comme scrutateur Madame Christine Noël, clerc de notaire, demeurant à B-Morhet.

Le bureau ainsi constitué, le président expose et prie le notaire d'acter ce qui suit:

I.- Les actionnaires présents et/ou représentés ainsi que le nombre des actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le bureau de l'assemblée et le notaire instrumentant.

La liste de présence restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Il résulte de la liste de présence que toutes les cent cinquante (150) actions représentant l'intégralité du capital social sont représentées à l'assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

1. Transfert du siège social, avec modification afférente de la deuxième phrase de l'article 1^{er} des statuts.

2. Ajout à l'objet social, avec modification afférente de l'article 2 des statuts.

3. Conversion du capital en euros avec augmentation à concurrence de quinze euros quatre-vingt-dix-sept cents (€ 15,97), pour le porter à trente-sept mille deux cents euros (€ 37.200,-), représenté par cent cinquante (150) actions d'une valeur nominale de deux cent quarante-huit euros (€ 248,-) chacune, avec modification subséquente du premier paragraphe de l'article 3 des statuts.

4. Modification du deuxième paragraphe de l'article 6 des statuts.

5. Nomination de deux nouveaux administrateurs.

6. Prolongation du mandat des anciens administrateurs et du commissaire aux comptes jusqu'en 2008.

7. Autorisation à donner au conseil d'administration de nommer un nouvel administrateur-délégué pour le domaine du courtage en assurances et de limiter le mandat d'administrateur-délégué de Monsieur Raymond Constant au domaine du transport.

L'assemblée, ayant approuvé les déclarations qui précèdent, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de transférer le siège de la société de Weiswampach à L-8805 Rambrouch, 25, rue des Artisans. En conséquence la deuxième phrase de l'article 1^{er} des statuts aura désormais la teneur suivante: «Le siège social est établi à Rambrouch.»

Deuxième résolution

L'assemblée décide de compléter l'objet social.

En conséquence l'article 2 des statuts aura désormais la teneur suivante:

«La société a pour objet toutes activités de transport national et international de marchandises pour compte de tiers, manutention, entreposage, affrètements, location de matériel roulant. Feront également partie des activités, l'administration et la gestion d'entreprise ainsi que la dispersion de conseils en ces matières. Toutes ces activités dans le sens le plus large peuvent être exercées tant pour compte propre que pour compte de tiers.

La société peut en outre exercer le métier de courtier en assurances.

La société peut effectuer toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet ou pouvant en faciliter la réalisation.

Elle peut s'intéresser par toute voie dans toutes affaires, entreprises ou sociétés ayant un objet identique, analogue ou connexe, ou qui sont de nature à favoriser le développement de son entreprise, à lui procurer des matières premières ou à faciliter l'écoulement de ses produits.

Cette énumération n'étant nullement limitative, elle doit être interprétée dans le sens le plus large du terme et la société pourra effectuer toutes les opérations susceptibles de quelque manière que ce soit, de favoriser la réalisation de son objet social.

Elle pourra réaliser son objet, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, de toutes les manières et suivant les modalités qui lui paraîtront les mieux appropriées.»

Troisième résolution

L'assemblée décide de convertir le capital en euros, avec augmentation à concurrence de quinze euros quatre-vingt-dix-sept cents (€ 15,97), pour le porter à trente-sept mille deux cents euros (€ 37.200,-), représenté par cent cinquante (150) actions d'une valeur nominale de deux cent quarante-huit euros (€ 248,-) chacune.

La prédite augmentation de capital a été faite par des versements en espèces, de sorte que la prédite somme de quinze euros quatre-vingt-dix-sept cents (€ 15,97) se trouve dès à présent à la disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire, qui le constate expressément.

En conséquence, le premier paragraphe de l'article 3 des statuts aura désormais la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à trente-sept mille deux cents euros (€ 37.200,-), représenté par cent cinquante (150) actions d'une valeur nominale de deux cent quarante-huit euros (€ 248,-) chacune.»

Quatrième résolution

L'assemblée décide de modifier le deuxième paragraphe de l'article 6 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«La société se trouve engagée valablement par la signature conjointe d'un administrateur-délégué et d'un autre administrateur.»

Cinquième résolution

L'assemblée nomme comme nouveaux administrateurs, pour une durée de six ans:

Monsieur Vincent Diepart, employé privé, demeurant à F-83400 Hyeres, 2685, route de la Madrague

Monsieur Patrick Hody, employé privé, demeurant à B-4987 Stoumont, 55, Picheux-Haut.

Sixième résolution

L'assemblée décide de prolonger le mandat des anciens administrateurs ainsi que celui du commissaire aux comptes jusqu'en 2008.

Septième résolution

L'assemblée autorise le conseil d'administration à nommer Monsieur Vincent Diepart, préqualifié, administrateur-délégué, avec tous pouvoirs pour engager la société en toutes circonstances dans le domaine du courtage en assurances par sa signature conjointement avec celle d'un autre administrateur.

En outre l'assemblée autorise le conseil d'administration à limiter le mandat d'administrateur-délégué de Monsieur Raymond Constant au seul domaine du transport.

Par conséquent la société sera valablement engagée dans le domaine du transport par la signature de Monsieur Raymond Constant, préqualifié et par celle d'un autre administrateur.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée.

Frais

Les parties ont évalué les frais incombant à la société du chef des présentes à environ mille cinquante euros (€ 1.050,). Dont acte, fait et passé à Mersch, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms, états et demeures ils ont signé les présentes avec le notaire.

Signé: Constant, Counhaye, Noël, U. Tholl.

Enregistré à Mersch, le 27 novembre 2002, vol. 423, fol. 3, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 9 décembre 2002.

U. Tholl.

(94310/232/99) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 11 décembre 2002.

CONSTANT-BONIVERS (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8805 Rambrouch, 25, rue des Artisans.

R. C. Diekirch B 4.621.

Statuts coordonnés suivant acte du 26 novembre 2002, reçu par M^e Urbain Tholl, de résidence à Mersch, déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch.

(94311/232/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 11 décembre 2002.

FEROLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4944 Bascharage, 10, rue du Ruisseau.

R. C. Luxembourg B 25.642.

Le bilan abrégé au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 2002, vol. 577, fol. 70, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures

Administrateurs

(90239/806/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

LUX-HUNGARO GROUP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1630 Luxembourg, 58, rue Glesener.

R. C. Luxembourg B 30.335.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 10 décembre 2002, vol. 577, fol. 69, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour LUX-HUNGARO GROUP, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES PME S.A.

(90268/514/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

BEAUTIFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.

R. C. Luxembourg B 53.478.

Le bilan abrégé au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 2002, vol. 577, fol. 70, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures

Administrateurs

(90245/806/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

BEAUTIFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.

R. C. Luxembourg B 53.478.

Le bilan abrégé au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 2002, vol. 577, fol. 70, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures

Administrateurs

(90246/806/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

IJOINT INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.
R. C. Luxembourg B 68.127.

Le bilan abrégé au 30 juin 2002, enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 2002, vol. 577, fol. 70, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures

Administrateurs

(90247/806/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

EUCUDICO LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1940 Luxembourg, 486, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 45.769.

Extract from the resolutions taken by the shareholders on 31st October 2002

It was resolved to accept the resignation of the current Manager («Gérant») of the Company.

It was resolved to appoint Mrs. Shena J. Winning, director, residing in Wingate Farm, North Elham, Canterbury, Kent CT4 6NW (United Kingdom) as new manager («Gérant») of the Company. Mrs. Shena Winning is given power to commit the Company by her sole signature.

French translation - Traduction en français

Extrait des décisions prises par les associés de la société en date du 31 octobre 2002

Il est décidé d'accepter la démission du gérant actuel de la Société.

Il est décidé de nommer Madame Shena J. Winning, Administrateur des sociétés, résidant à Wingate Farm, North Elham, Canterbury, Kent CT4 6NW (Royaume-Uni) aux fonctions de gérant de la Société. Madame Shena Winning pourra engager la société par sa seule signature.

Certified true extract / Pour extrait conforme

S. J. Winning

Managing Director / Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 2002, vol. 577, fol. 69, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(90248/322/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

ECOLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 7, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 79.923.

Le bilan établi au 31 décembre 2001 et enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2002, vol. 577, fol. 75, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 décembre 2002.

Pour ECOLUX S.A.

FIDUCIAIRE FIDUFISC S.A.

Signature

(90295/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

ECOLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 7, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 79.923.

Le bilan établi au 31 décembre 2000 et enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2002, vol. 577, fol. 75, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 décembre 2002.

Pour ECOLUX S.A.

FIDUCIAIRE FIDUFISC S.A.

Signature

(90296/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

GREFA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1630 Luxembourg, 58, rue Glesener.
R. C. Luxembourg B 30.586.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 10 décembre 2002, vol. 577, fol. 69, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour GREFA, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES PME S.A.

(90269/514/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

AGENCE IMMOBILIERE CLAUDE MICHELS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5552 Remich, 54, route de Mondorf.
R. C. Luxembourg B 47.490.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 10 décembre 2002, vol. 577, fol. 69, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour AGENCE IMMOBILIERE CLAUDE MICHELS, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES PME S.A.

(90270/514/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

ATELIER DE COUTURE ET DE RETOUCHES SYLVIE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6718 Grevenmacher, 26, rue des Caves.
R. C. Luxembourg B 41.474.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 10 décembre 2002, vol. 577, fol. 69, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ATELIER DE COUTURE ET DE RETOUCHES SYLVIE, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES PME S.A.

(90271/514/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

STELA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 38-40, rue Sainte Zithe.
R. C. Luxembourg B 63.802.

Extrait des décisions prises par les associés en date du 9 décembre 2002

Les associés de la société ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

1. Nomination de deux gérants supplémentaires:

Monsieur Rob Drieduite, tax consultant, avec adresse professionnelle à Willem De Zwijgerlaan 2, NL-2421 CA Nieuwkoop.

Madame Catherine Koch, directeur général, avec adresse professionnelle au 38-40, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg.

2. Pouvoirs de signature des gérants:

Une assemblée générale extraordinaire pour modification des statuts de la société devra être convoquée avant la fin de cette année afin de changer les pouvoirs de signature des gérants dans le sens que la société sera en toute circonstance représentée par la signature conjointe des trois gérants.

3. Signatures sur les comptes bancaires de la société:

Monsieur Drieduite ou Madame Catherine Koch sont habilités à signer seuls sur les comptes bancaires de la société pour un montant n'excédant pas EUR 5.000,-. Au-delà de ce montant Monsieur Ben-Haim peut signer conjointement avec Madame Koch ou Monsieur Drieduite.

Luxembourg, le 10 décembre 2002.

Pour STELA, S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2002, vol. 577, fol. 75, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(90299/250/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

ANCIENNE MAISON JOSY WELTER & FILS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2355 Luxembourg, place du Puits Rouge.
R. C. Luxembourg B 5.339.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 10 décembre 2002, vol. 577, fol. 69, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ANCIENNE MAISON JOSY WELTER & FILS, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES PME S.A.

(90272/514/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

RESTCLAIR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1341 Luxembourg, 9, place Clairefontaine.
R. C. Luxembourg B 69.126.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 10 décembre 2002, vol. 577, fol. 69, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour RESTCLAIR, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES PME S.A.

(90273/514/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

SERVI-TEAM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3754 Rumelange, 1, rue de l'Usine.
R. C. Luxembourg B 46.957.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 10 décembre 2002, vol. 577, fol. 69, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SERVI-TEAM, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES PME S.A.

(90274/514/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

JULIUS BAER MULTICOOPERATION, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 44.963.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 12 novembre 2002

En date du 12 novembre 2002, l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires a décidé:

- de reporter le résultat de la période se terminant au 30 juin 2002 après ratification d'une distribution de dividendes, conformément à la proposition et à la décision du Conseil d'Administration:

JB STRATEGY BALANCED CHF	1,50 CHF
JG STRATEGY BALANCED EUR.....	1,25 EUR
JB STRATEGY CONSERVATIVE CHF	1,50 CHF
JB STRATEGY CONSERVATIVE EUR	1,50 CHF
JB STRATEGY GROWTH CHF	0,75 CHF
JB STRATEGY GROWTH EUR	0,75 CHF
CENTRAL EUROPE STOCK FUND	1,00 CHF
MI FONDS 30	1,75 CHF
MI-FONDS EURO 40	1,50 CHF
MI-FONDS 50	1,50 CHF
MI-FONDS ECO	1,25 CHF
BALOISE-ACTIV	1,75 CHF
BALOISE-PROGRESS	1,50 CHF
MI-FONDS INTERBOND	2,00 CHF
MI-FONDS INTERSTOCK	0,75 CHF
MI-FONDS SWISS STOCK	0,75 CHF
RBA-PORTFOLIO ADAGIO	1,75 CHF
RBA-PORTFOLIO ALLEGRO	1,00 CHF
RBA-PORTFOLIO VIVACE	1,25 CHF

La date ex-dividende est fixée au 13 novembre 2002 et les dividendes ont été payés le 22 novembre 2002.

- De prendre acte et d'accepter la démission de M. Peter Spinnler le 1^{er} décembre 2002

- De ratifier la cooptation de M. Veit Schuhen, à compter du 1^{er} décembre 2002, en remplacement de M. Peter Spinner, démissionnaire (sous réserve de l'agrément par la CSSF)

- De réélire M. Freddy Brausch, M. Mathias Brüscheweiler, M. Walter Knabenhans, M. Andreas Bär et M. Guillaume Fromont en qualité d'Administrateurs pour un mandat d'un an prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2003

- de réélire PricewaterhouseCoopers en qualité de Réviseur d'Entreprises pour un mandat d'un an prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2003.

Luxembourg, le 12 novembre 2002.

Pour extrait sincère et conforme

Le Conseil d'Administration

Enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 2002, vol. 577, fol. 70, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(90219/000/43) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

CAPESIUS & REDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5852 Hesperange, 10, rue d'Iltzig.

R. C. Luxembourg B 27.368.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 10 décembre 2002, vol. 577, fol. 69, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour CAPESIUS & REDING, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES PME S.A.

(90275/514/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

GRAND GARAGE SCHOLER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6947 Niederanven, Zone Industrielle Bombicht.

R. C. Luxembourg B 8.300.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 10 décembre 2002, vol. 577, fol. 69, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour GRAND GARAGE SCHOLER, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES PME S.A.

(90276/514/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

HAPPY PET - ZOO CENTER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8050 Bertrange, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 28.511.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 10 décembre 2002, vol. 577, fol. 69, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour HAPPY PET - ZOO CENTER, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES PME S.A.

(90277/514/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

DINAN S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 28.837.

Les comptes annuels au 31 décembre 1997, enregistrés à Luxembourg, le 10 décembre 2002, vol. 577, fol. 70, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 décembre 2002.

RABOBANK CORPORATE SERVICES LUXEMBOURG S.A.

Signatures

(90278/699/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

ASELE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 28.833.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 1997, enregistrés à Luxembourg, le 10 décembre 2002, vol. 577, fol. 70, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 9 décembre 2002.

RABOBANK CORPORATE SERVICES LUXEMBOURG S.A.

Signatures

(90279/699/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

ASELE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 28.833.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 1996, enregistrés à Luxembourg, le 10 décembre 2002, vol. 577, fol. 70, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 9 décembre 2002.

RABOBANK CORPORATE SERVICES LUXEMBOURG S.A.

Signatures

(90280/699/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

ASELE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 28.833.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 1995, enregistrés à Luxembourg, le 10 décembre 2002, vol. 577, fol. 70, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 9 décembre 2002.

RABOBANK CORPORATE SERVICES LUXEMBOURG S.A.

Signatures

(90281/699/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

ASELE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 28.833.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 1994, enregistrés à Luxembourg, le 10 décembre 2002, vol. 577, fol. 70, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 9 décembre 2002.

RABOBANK CORPORATE SERVICES LUXEMBOURG S.A.

Signatures

(90282/699/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

ASELE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 28.833.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 1993, enregistrés à Luxembourg, le 10 décembre 2002, vol. 577, fol. 70, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 9 décembre 2002.

RABOBANK CORPORATE SERVICES LUXEMBOURG S.A.

Signatures

(90283/699/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

ASELE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 28.833.

Les comptes annuels au 31 décembre 1992, enregistrés à Luxembourg, le 10 décembre 2002, vol. 577, fol. 70, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 décembre 2002.

RABOBANK CORPORATE SERVICES LUXEMBOURG S.A.

Signatures

(90284/699/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

AIRLINES FIRST GROUP "A.F.G.", Société Anonyme.

Siège social: L-2314 Luxembourg, 2A, place de Paris.
R. C. Luxembourg B 32.579.

La FIDUCIAIRE EUROPEENNE a résilié le siège de la société AIRLINES FIRST GROUP, et ce en date du 30 novembre 2002.

La FIDUCIAIRE EUROPEENNE dépose son mandat également comme Commissaire aux comptes.

Luxembourg, le 6 décembre 2002.

J. Reicherts.

Enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 2002, vol. 577, fol. 71, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(90287/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

EVIDENCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 45, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 51.151.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 29 novembre 2002, vol. 325, fol. 97, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour EVIDENCE S.A.

Signature

(90288/597/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

CAPRICORN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 7, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 86.150.

Le bilan établi au 31 décembre 2001 et enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2002, vol. 577, fol. 77, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 décembre 2002.

Pour CAPRICORN S.A.

FIDUCIAIRE FIDUFISC S.A.

Signature

(90289/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

LOPES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9230 Diekirch, 18, route d'Ettelbruck.
R. C. Diekirch B 1.158.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 9 décembre 2002, vol. 577, fol. 62, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 12 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 11 décembre 2002.

(94327/578/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 12 décembre 2002.

INGELUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 41.752.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2002, vol. 577, fol. 75, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 décembre 2002.

Signature.

(90224/677/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

E & B FASSADEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5550 Remich, 31, rue de Macher.

STATUTS

L'an deux mille deux, le vingt-cinq novembre.

Par-devant Maître Roger Arrensdorff, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains.

Ont comparu:

1. Kurt Lorenz Ebert, stucateur, demeurant à D-66663 Merzig, Wendelinusstrasse 64.
2. Dieter Rainer Braun, stucateur, demeurant à D-66663 Merzig, Merziger Strasse 12.

Les comparants ont requis le notaire de documenter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'ils déclarent constituer entre eux:

Art. 1^{er}. La société prend la dénomination de: E & B FASSADEN, S.à r.l.

Art. 2. Le siège de la société est établi à Remich.

Art. 3. La société a pour objet l'exploitation d'une entreprise de travaux de peinture, de travaux d'enduit, de poseur d'éléments préfabriqués en bois et en matière synthétique et de monteur d'échafaudage, ainsi que toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou qui sont de nature à en faciliter l'extension ou le développement.

Art. 4. La durée de la société est indéterminée.

Art. 5. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR), représenté par deux cent cinquante (250) parts sociales de cinquante euros (50,- EUR) chacune.

Art. 6. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées entre vifs ou pour cause de mort à des non-associés que conformément aux dispositions de l'article 189 du texte coordonné de la loi du 10 août 1915 et des lois modificatives.

Art. 7. La société est gérée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, choisis par les associés qui fixent la durée de leur mandat et leurs pouvoirs. Ils peuvent être à tout moment révoqués sans indication de motif.

Art. 8. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente-et-un décembre de chaque année.

Art. 9. Pour tout ce qui n'est pas prévu aux présentes, les parties s'en réfèrent aux dispositions légales.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence le jour de la constitution pour finir le 31 décembre 2002.

Souscription et libération

Les parts sociales ont été souscrites comme suit:

- | | |
|--|-----|
| 1) Kurt Lorenz Ebert, susdit, cent vingt-cinq parts sociales | 125 |
| 2) Dieter Rainer Braun, susdit, cent vingt-cinq parts sociales | 125 |

Total: deux cent cinquante parts sociales 250

Elles ont été intégralement libérées par des versements en espèces.

Assemblée générale extraordinaire

Ensuite les associés, représentant l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et à l'unanimité des voix ont pris les résolutions suivantes:

- L'adresse de la société est fixée à L-5550 Remich, 31, rue de Macher.

- Le nombre des gérants est fixé à deux (2).

Roedel, maître-peintre, demeurant à D-54441 Kirf, Ägidiusstrasse 13.

- Est nommé gérant administratif, pour une durée illimitée: Kurt Ebert, stucateur, demeurant à D-66663 Merzig, Wendelinusstrasse 64.

La société est engagée par la signature conjointe des deux gérants.

Dont acte, fait et passé à Mondorf-les-Bains, en l'étude.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé le présent acte avec le notaire.

Signé: K. L. Ebert, D. R. Braun, R. Arrensdorff.

Enregistré à Remich, le 10 décembre 2002, vol. 466, fol. 29, case 6. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): Molling.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mondorf-les-Bains, le 10 décembre 2002.

R. Arrensdorff.

(90137/218/54) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

GATEWAY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 7, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 85.728.

—

Le bilan établi au 31 décembre 2001 et enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2002, vol. 577, fol. 77, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 décembre 2002.

Pour GATEWAY S.A.

FIDUCIAIRE FIDUFISC S.A.

Signature

(90290/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

BRIBOISLUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 7, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 86.950.

—

Le bilan établi au 31 décembre 2001 et enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2002, vol. 577, fol. 77, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 décembre 2002.

Pour BRIBOISLUX, S.à r.l.

FIDUCIAIRE FIDUFISC S.A.

Signature

(90291/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

SEA VIEW PROPERTIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 85.171.

—

Le bilan établi au 31 décembre 2000 et enregistré à Luxembourg, le 4 décembre 2002, vol. 577, fol. 44, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 décembre 2002.

Pour SEA VIEW PROPERTIES S.A.

FIDUCIAIRE FIDUFISC S.A.

Signature

(90297/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

SEA VIEW PROPERTIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 85.171.

—

Le bilan établi au 31 décembre 2001 et enregistré à Luxembourg, le 4 décembre 2002, vol. 577, fol. 44, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 décembre 2002.

Pour SEA VIEW PROPERTIES S.A.

FIDUCIAIRE FIDUFISC S.A.

Signature

(90298/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

METALCLIPS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 7, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 70.837.

Le bilan établi au 31 décembre 2001 et enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2002, vol. 577, fol. 77, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 décembre 2002.

Pour METALCLIPS S.A.

FIDUCIAIRE FIDUFISC S.A.

Signature

(90292/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

MILFUND S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 7, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 86.960.

Le bilan établi au 31 décembre 2001 et enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2002, vol. 577, fol. 77, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 décembre 2002.

Pour MILFUND S.A.

FIDUCIAIRE FIDUFISC S.A.

Signature

(90293/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

LAPPERRE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4031 Esch-sur-Alzette, 49, rue Zénon Bernard.
R. C. Luxembourg B 54.010.

*Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires
tenue à Luxembourg le 29 mars 2002 à 10.00 heures*

Ordre du jour

1. Décharge pleine et entière à l'administrateur-délégué sortant Mr Verstraeten pour l'exécution de son mandat.
2. Nomination d'un nouveau administrateur-délégué avec pouvoir de signature seul:
- Mr Heymans Marc.
3. Changement du droit de signature pour les membres du conseil d'administration.

Procès-Verbal

Au début de la réunion, qui est ouverte par Mr Heymans, la liste de présence a été signée par tous les actionnaires présents ou représentés et qui se reconnaissent dûment convoqués.

On peut constater que les Actionnaires présents ou représentés sont mentionnés sur cette liste de présence, de sorte que la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur les points de l'ordre du jour.

Monsieur le président désigne comme secrétaire Madame Weber Manuela, et comme scrutateur Mr Lejeune Guy tous présents et ce acceptant.

Résolutions

1) Par votes spéciaux, l'Assemblée remercie spécialement Mr Verstraeten pour son engagement et son dévouement au profit de la société et donne ensuite décharge pleine et entière à l'administrateur-délégué sortant Mr Verstraeten Pierre.

2) La nomination avec effet immédiat de Mr Heymans Marc comme administrateur-délégué avec pouvoir de signature seul pour une période de 6 ans est acceptée.

3) Est introduite une co-signature obligatoire de l'administrateur-délégué en cas de signature d'un autre membre du conseil d'administration.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée, après lecture du procès-verbal qui est signé par le président, le secrétaire et le scrutateur.

Signature / Signature / Signature

Le Président / Le Secrétaire / Le Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2002, vol. 570, fol. 36, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(90301/725/35) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

MONFUND S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 7, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 85.769.

Le bilan établi au 31 décembre 2001 et enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2002, vol. 577, fol. 77, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 12 décembre 2002.

Pour MONFUND S.A.

FIDUCIAIRE FIDUFISC S.A.

Signature

(90294/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

**CBS CONSULTING, Société à responsabilité limitée,
(anc. FIDUCIAIRE DU VAL FLEURI)**

Capital souscrit: 500.000,- LUF

Siège social: L-2320 Luxembourg, 102, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 49.791.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 2002, vol. 577, fol. 53, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 12 décembre 2002.

(90300/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

CS (EUROPE), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 25, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 81.306.

DISSOLUTION

Extrait

Il résulte de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue à Luxembourg en date du 31 décembre 2001 que la liquidation de la Société est clôturée et que les livres et documents sociaux seront déposés et conservés pour une durée de cinq ans à partir du 31 décembre 2001 à l'ancien siège social de la Société à L-1470 Luxembourg, 25 route d'Esch.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 31 décembre 2001.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2002, vol. 577, fol. 75, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(90302/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

CS (FINANCE) EUROPE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 25, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 77.595.

DISSOLUTION

Extrait

Il résulte de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue à Luxembourg en date du 31 décembre 2001 que la liquidation de la Société est clôturée et que les livres et documents sociaux seront déposés et conservés pour une durée de cinq ans à partir du 31 décembre 2001 à l'ancien siège social de la Société à L-1470 Luxembourg, 25, route d'Esch.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 31 décembre 2001.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2002, vol. 577, fol. 75, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(90303/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

**BEAUTY CARE PROFESSIONAL PRODUCTS PARTICIPATIONS S.A.,
Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 31-33, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 73.833.

—
EXTRAIT

Il résulte du Conseil d'Administration tenu en date du 5 décembre 2002 que le siège social de la Société a été transféré au 31-33, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg avec effet au 5 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 9 décembre 2002.

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 9 décembre 2002, vol. 577, fol. 62, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(90304/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

TOLERANCE S.C., Société Civile.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 22, boulevard de la Foire.

—
STATUTS

Constitution de société du 19 novembre 2002

1. Monsieur David Arlot, 10 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny F Maizières-la-Grande-Paroisse.

2. Madame Valérie Stevenne, 28 rue Saint-Hubert Fromilly-sur-Seine.

Lesquels comparants ont décidé d'acter les statuts d'une Société Civile qu'ils déclarent constituer entre eux comme suit:

Art. 1. Il est formé une Société Civile régie par la loi de 1915 sur les Sociétés Commerciales et Civiles, telle qu'elle a été modifiée par les lois subséquentes et par les articles 1832 et suivants du Code Civil Luxembourgeois.

Art. 2. La Société a pour objet l'utilisation d'un navire à des fins privées.

Art. 3. La dénomination est TOLERANCE SC.

Art. 4. Le siège Social est établi à 1528 Luxembourg, 22 Boulevard de la Foire, il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg sur simple décision de l'assemblée générale.

Art. 5. La Société est constituée pour une durée indéterminée, elle pourra être dissoute par décision de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Art. 6. Le capital social est fixé à 10.000,- € réparti en 100 parts de 100,- € chacune et constitué par l'apport d'un navire Taranga de construction amateur de 1984 moteur n° 01862 Coque n° 172 antérieurement enregistré sous pavillon allemand n° 00 32 38.

Art. 7. En raison de leur apport, il est attribué 50 parts à Monsieur David Arlot et 50 parts à Madame Valérie Stevenne, les comparants ci-dessus mentionnés. La mise des associés ne pourra être augmentée que de leur accord représentant au moins de 50% des parts. L'intégralité de l'apport devra être libérée sur demande du gérant ou des associés.

Art. 8. Les parts sociales sont cessibles entre associés. Elles sont incessibles entre vifs ou pour cause de mort à des tiers non-associés sans l'accord unanime de tous les associés restants. En cas de transfert par l'un des associés de ses parts sociales, les autres associés bénéficieront d'un droit de préemption sur ses parts, à un prix fixé entre associés et agréés d'année en année lors de l'assemblée générale statuant le bilan et le résultat de chaque exercice. Le droit de préemption s'exercera par chaque associé proportionnellement à sa participation au capital social. En cas de renonciation d'un associé à ce droit de préemption, sa part profitera aux autres associés dans la mesure de leur quote-part dans le capital restant.

Art. 9. Le décès ou la déconfiture de l'un des associés n'entraîne pas la dissolution de la société. Si les associés survivants n'exercent pas leur droit de préemption en totalité, la société continuera entre les associés et les héritiers de l'associé décédé. Toutefois, les héritiers devront, sous peine d'être exclus de la gestion et des bénéfices jusqu'à régularisation, désigner dans les quatre mois du décès l'un deux ou un tiers qui les représentera dans tous les actes intéressant la Société.

Art. 10. La Société est administrée par un gérant nommé et révocable à l'unanimité de tous les associés.

Art. 11. Le Gérant est investi de tous les pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance en nom et pour compte de la Société. La Société se trouve valablement engagée à l'égard des tiers par la signature individuelle du gérant.

Art. 12. Le bilan soumis à l'approbation des associés, qui décident de l'emploi des bénéfices, les bénéfices sont répartis entre les associés en proportion de leurs parts sociales.

Art. 13. Les engagements des associés à l'égard des tiers sont fixés conformément aux articles 1862, 1863 et 1864 du code civil. Les pertes et dettes de la Société sont supportées par les associés en proportion du nombre de leurs parts dans la Société.

Art. 14. L'assemblée des associés se réunit aussi souvent que les intérêts de la société l'exigent sur convocation du gérant ou sur convocation d'un des associés. Une assemblée statutaire aura lieu obligatoirement le quatrième lundi d'avril de chaque année à 15.00 heures afin de délibérer du bilan, du résultat de l'année écoulée et pour fixer la valeur des parts conformément à l'article 6. L'assemblée statue valablement sur tous les points de l'ordre du jour et ses décisions sont prises à la simple majorité des voix des associés présents ou représentés chaque part donnant droit à une voix. Toutes modifications des statuts doivent être décidées à l'un l'unanimité des associés.

Art. 15. En cas de dissolution, la liquidation sera faite par le gérant ou par les associés selon le cas, à moins que l'assemblée n'en décide autrement.

Frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont à sa charge, en raison de sa constitution, à 110,- €.

Assemblée Générale Extraordinaire

A l'instant, les parties comparantes représentant l'intégralité du capital social, se sont réunies en assemblée générale extraordinaire à laquelle elles se reconnaissent comme dûment convoquées, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement convoquées, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, elles ont pris les résolutions suivantes:

1° Monsieur David Arlot est nommé Gérant.

2° Le Siège de la Société est établi à L-1528 Luxembourg, 22 Boulevard de la Foire.

Lu, accepté et signé par les parties intervenantes.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2002, vol. 576, fol. 89, case 2. – Reçu 100 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(90306/000/67) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

MATUSO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6114 Junglinster, 18, route d'Echternach.

En date du 31 juillet 2002, FIDUCIARE, S.à r.l. ci-dessus représentée valablement par Monsieur Thomas Backer, son directeur, FIDUCIARE FINANCE & MARINE, S.à r.l. représentée ci-dessus valablement par Monsieur Joseph Delree, son gérant et Monsieur Joseph Delree, en son nom propre, démissionnent de leur poste d'Administrateur de la société.

Junglinster, le 25 juillet 2002.

Signatures.

M. Tony Oliviera, Commissaire aux Comptes de la société, démissionne de sa fonction.

Junglinster, le 25 juillet 2002.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 19 novembre 2002, vol. 576, fol. 79, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(90307/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

ISIS, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 7, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 24.822.

Suite à la démission de Monsieur Pierre-Paul De Schrevel de son poste d'administrateur de la Société en date du 22 novembre 2002 et à la démission de Monsieur Christopher Misson de son poste d'administrateur de la Société en date du 25 novembre 2002, le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- M. Eric Nols, Directeur, BANQUE DEGROOF S.A., Bruxelles.

- M. Benoît Dehem, Directeur adjoint, BANQUE DEGROOF S.A., Bruxelles.

- M. Vincent Planche, Directeur, BANQUE DEGROOF S.A., Bruxelles.

- M. Geert De Bruyne, Director, BANQUE DEGROOF LUXEMBOURG S.A., Luxembourg.

Luxembourg, le 6 décembre 2002.

Pour ISIS

BANQUE DEGROOF LUXEMBOURG S.A.

Agent Domiciliataire

J-M. Gelhay / M. Vermeersch

Director / Fondé de Pouvoir

Enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 2002, vol. 577, fol. 68, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(90312/034/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

SILEX.COM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6114 Junglinster, 18, route d'Echternach.
R. C. Luxembourg B 77.146.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 26 novembre 2002, vol. 577, fol. 6, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 décembre 2002.

Signature.

(90308/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

HECTOR SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 7, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 64.397.

Suite à la démission de Monsieur Christopher Misson de son poste d'administrateur de la Société en date du 25 novembre 2002, le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- M. Ricardo Portabella, Administrateur, DEGROOF THIERRY PORTABELLA & ASSOCIES S.A., Luxembourg.
- M. Philippe Esser, Administrateur, PrivatBank PATRIMONIO, Barcelone.
- M. Pascal Pierret, Administrateur-Directeur, DEGROOF THIERRY PORTABELLA & ASSOCIES S.A., Luxembourg.
- M. Vincent Planche, Directeur, BANQUE DEGROOF S.A., Bruxelles.
- M. Jean-Michel Gelhay, Director, BANQUE DEGROOF LUXEMBOURG S.A., Luxembourg.
- M. Alain Léonard, Deputy Director, BANQUE DEGROOF LUXEMBOURG S.A., Luxembourg.

Luxembourg, le 6 décembre 2002.

Pour HECTOR SICAV

BANQUE DEGROOF LUXEMBOURG S.A.

Agent Domiciliaire

J-M. Gelhay / M. Vermeersch

Director / Fondé de Pouvoir

Enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 2002, vol. 577, fol. 68, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(90311/034/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.

COMPTOIR EUROPEEN DE CHANGE ET DE GESTION, Société Anonyme.

Siège social: L-1512 Luxembourg, 7, rue Federspiel.
R. C. Luxembourg B 21.830.

Le liquidateur du COMPTOIR EUROPEEN DE CHANGE ET DE GESTION, DELOITTE & TOUCHE S.A., représenté par Edy Schmit, ayant son siège social à L-8009 Strassen, 3, route d'Arlon, informe que la liquidation touche à sa fin et prie tous les clients du COMPTOIR EUROPEEN DE CHANGE ET DE GESTION en liquidation de clôturer leur compte dans les plus brefs délais.

A la date de clôture, les clients qui ne se seront pas manifestés, verront leurs avoirs transférés à la Caisse de Consignation.

Pour COMPTOIR EUROPEEN DE CHANGE ET DE GESTION, En liquidation

DELOITTE ET TOUCHE S.A.

Son liquidateur

E. Schmit

(00022/000/16) .

SCHUBTRANS A.G., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-6726 Grevenmacher, 7, op Flohr.
H. R. Luxemburg B 82.420.

Da die 1. ordentlichen Hauptversammlung der SCHUBTRANS A.G. vom 2. Januar 2003 nicht über die Tagesordnung entscheiden konnte, weil das erforderliche Anwesenheits-Quorum nicht erreicht wurde, laden wir Sie am 16. Januar 2003 um 11.00 zu einer

ZWEITEN ORDENTLICHEN HAUPTVERSAMMLUNG

ein mit der nachfolgenden Tagesordnung:

Tagesordnung:

1. Berichte des Verwaltungsrates und des Kommissars.
2. Vorlage und Genehmigung der Bilanz und Gewinn- und Verlustrechnung per 31. Dezember 2001.
3. Entlastung der Verwaltungsrates und des Kommissars.
4. Neuwahlen.

5. Verschiedenes.

Bei dieser neu einberufenen ordentlichen Hauptversammlung besteht kein Erfordernis eines Quorums und alle Entscheidungen werden mit der Mehrheit von 2/3 der auf der Hauptversammlung vertretenen Anteile genommen.
(00016/000/19) *Im Namen und Auftrag des Verwaltungsrates.*

FONIK S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 34.523.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le 10 février 2003 à 14.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale du 10 décembre 2002 n'a pas pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

I (05274/795/14)

Le Conseil d'Administration.

SICAV LION OBLILUX, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1253 Luxembourg, 2, rue Nicolas Bové.

R. C. Luxembourg B 29.530.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 29 janvier 2003 à 11.00 heures dans les bureaux de BISYS FUND SERVICES (LUXEMBOURG) S.A., 2, rue Nicolas Bové, L-1253 Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Réviseur d'Entreprises.
2. Approbation du rapport annuel et des comptes de l'exercice clôturé le 30 septembre 2002.
3. Affectation du résultat.
4. Quitus aux Administrateurs et au Réviseur d'Entreprises.
5. Ratification de la nomination d'Administrateurs.
6. Renouvellement du mandat des Administrateurs.
7. Changement de Réviseur d'Entreprises.
8. Divers.

Les actionnaires sont invités à déposer leurs actions au siège social du CREDIT LYONNAIS LUXEMBOURG S.A., 26a, boulevard Royal, Luxembourg en vue de participer à l'Assemblée, au plus tard 3 jours francs avant la date de l'Assemblée où elles resteront bloquées jusqu'à l'issue de l'Assemblée. Les procurations sont à adresser au siège social de la SICAV avant le 24 janvier 2003.

I (00048/755/23)

Le Conseil d'Administration.

FRAZIL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 34.908.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le 10 février 2003 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale du 9 décembre 2002 n'a pas pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

I (05275/795/14)

Le Conseil d'Administration.

THE JUPITER GLOBAL ACTIVE FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-1445 Luxembourg, 1a - 1 b, rue Thomas Edison.
R. C. Luxembourg B 83.289.

The

ANNUAL GENERAL MEETING

of Shareholders of THE JUPITER GLOBAL ACTIVE FUND will be held at its registered office at 1a-1b, rue Thomas Edison, Luxembourg at 10.00 a.m. on Friday 31 January 2003 for the purpose of considering and voting upon the following matters:

1. Acceptance of the Chairman's Statement and Report of the Auditors and approval of the financial statements for the year ended 30 September 2002.
2. Dividend distribution.
3. Discharge of the Board of Directors.
4. Re-election of Directors.
5. Re-election of Auditor.
6. Approval of Directors' fees.
7. Miscellaneous.

Voting:

Resolutions on the agenda of the Annual General Meeting will require no quorum and will be taken at the majority of the votes expressed by the shareholders present or represented at the meeting.

Voting arrangements:

Shareholders who cannot attend the meeting in person are invited to send a duly completed and signed proxy form to the registered office of the Company to arrive not later than 29 January 2003. Proxy forms will be sent to registered shareholders with a copy of this notice and can also be obtained from the registered office.

16 December 2002.

I (00021/041/27)

The Board of Directors.

PRIMET (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 51.133.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le 27 janvier 2003 à 10.00 heures, au siège social, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, des rapports de gestion du Conseil d'Administration et des rapports du Commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000 et au 31 décembre 2001.
3. Affectation du résultat.
4. Décharge à donner aux administrateurs pour les exercices écoulés et pour la tardivité de la tenue des Assemblées Générale statutaires.
5. Décharge à donner au commissaire aux comptes.
6. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur.
7. Nominations statutaires.
8. Divers.

I (00009/029/21)

Le Conseil d'Administration.

THE SAILOR'S FUND, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 36.503.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont convoqués à une

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

se tenant au siège social le 27 janvier 2003 à 11.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Refonte des statuts de la société sans modification de la dénomination sociale;
2. Changement du capital minimum;
3. Autorisation de créer des classes ou sous-classes d'actions se différenciant par la qualification de l'investisseur (public ou institutionnel) et répondant à des critères spécifiques;

4. Emission des actions nominatives sous forme dématérialisée et des actions réservées aux investisseurs institutionnels sous forme nominative et dématérialisée, possibilité d'inscription des actions via l'Agent placeur agissant en tant que nommée, possibilité de conversion des actions vers une classe ou sous-classe d'actions réservée aux investisseurs institutionnels;
5. Séparation des engagements entre compartiments, conformément à la loi du 17 juillet 2000 portant modification de certaines disparités de la loi du 30 mars 1988 relative aux organismes de placement collectif;
6. Introduction de précisions relatives à l'ajustement de l'actif net suivant les distributions de dividendes et les souscriptions/rachats effectués;
7. Changement du libellé du point e) et suppression du point f) de l'article 13 sur la suspension de la valeur nette d'inventaire;
8. Possibilité de conclure une convention avec une société de Conseil et/ou de Gestion;
9. Possibilité de tenir les débats des Conseils d'administration par voie de télé/vidéoconférence.

Les actionnaires sont informés que cette assemblée ne peut délibérer valablement que si la moitié au moins du capital est représenté et les résolutions ne peuvent être adoptées qu'avec l'accord des deux tiers des voix présentes ou représentées.

Les actionnaires désirant assister à cette assemblée doivent déposer leurs actions cinq jours francs avant l'assemblée générale auprès de:

Pour le Luxembourg:
SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE
19-21, boulevard du Prince Henri
L-1724 Luxembourg

Pour l'Italie:
BANCA POPOLARE DI BERGAMO-CREDITO VARESI
Via Vittorio Veneto, 8
I-24122 Bergamo

I (00049/755/35)

Le Conseil d'Administration.

BONVALUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 37.672.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le 12 février 2003 at 14.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale du 12 décembre 2002 n'a pas pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

I (05277/795/14)

Le Conseil d'Administration.

MUNICH INVEST, Investmentgesellschaft mit variablem Kapital.

Gesellschaftssitz: L-2450 Luxemburg, 10-12, boulevard Roosevelt.
H. R. Luxemburg B 80.087.

Auf der ausserordentlichen Gesellschafterversammlung vom 29. November 2002 würde das vom Gesetz und von der Satzung der Gesellschaft vorgeschriebene Anwesenheitsquorum nicht erreicht. Aus diesem Grunde wurde den Aktionären mitgeteilt, dass eine weitere ausserordentliche Gesellschafterversammlung am 30. Dezember 2002 stattfinden würde. Aufgrund eines Formfehlers eines Publizierungsorganes bei der Veröffentlichung der Einladung zu dieser Generalversammlung ist diese nicht rechtmässig einberufen worden und konnte somit nicht stattfinden. Angesichts des Vorstehenden hat der Verwaltungsrat beschlossen, eine

NEUE AUSSERORDENTLICHE GENERALVERSAMMLUNG

auf den 10. Februar 2003 einzuberufen, welche um 11.30 Uhr am Gesellschaftssitz der Gesellschaft, 10-12, boulevard Roosevelt, L-2450 Luxemburg, stattfinden wird.

Die Tagesordnung lautet wie folgt:

Tagesordnung:

1. Änderung von Artikel 7, Artikel 9, Artikel 10, Artikel 12, Artikel 13, Artikel 15, Artikel 18, Artikel 23, Artikel 24, Artikel 26 sowie von Artikel 27 bis 36 der Satzung.
2. Bestellung zweier neuer Verwaltungsratsmitglieder.
3. Abberufung des Wirtschaftsprüfers und Ernennung eines neuen Wirtschaftsprüfers.
4. Verschiedenes.

Grund der Satzungsänderung ist, dass nach dem Vollzug der Übertragung der Gesellschaft am 1. September 2002 durch die OPPENHEIM INVESTMENT MANAGEMENT INTERNATIONAL S.A. auf die LRI FUND MANAGEMENT COMPANY S.A., eine formelle Harmonisierung der Satzung mit den üblicherweise durch die LRI FUND MANAGEMENT COMPANY S.A. verwendeten notwendig geworden ist. Die vorgenommenen Änderungen bestehen unter anderem in (a) der Einführung der Möglichkeit der Ausgabe von mehreren Aktienklassen sowie von Aktienbruchteilen, (b)

der Einführung der Möglichkeit der Ausgabe von Aktien gegen Lieferung von Wertpapieren, (c) der Einführung der Möglichkeit, den Rücknahmepreis unbar, d.h. durch Zuteilung von Vermögensanlagen, auszuzahlen und (d) der Änderung des Datums der jährlichen Generalversammlung der Aktionäre vom zweiten Donnerstag im Monat März auf den zweiten Donnerstag im Monat April. Des Weiteren soll der Verwaltungsrat der Gesellschaft um zwei neue Verwaltungsratsmitglieder erweitert werden. Aus den vorstehend genannten Gründen der Harmonisierung soll auch der Wirtschaftsprüfer der Gesellschaft gewechselt werden.

Die Aktionäre werden darauf hingewiesen, dass im Zusammenhang mit der Tagesordnung der ausserordentlichen Gesellschafterversammlung kein Anwesenheitsquorum verlangt ist, und dass Beschlüsse mit einer zwei Drittel Mehrheit der Stimmen der anwesenden oder der vertretenen Aktien getroffen werden.

Zu den verschiedenen Punkten der Tagesordnung sind nur die Aktionäre stimmberechtigt, welche ihre Aktien bei der LANDESBANK RHEINLAND-PFALZ INTERNATIONAL S.A. hinsichtlich der ausserordentlichen Gesellschafterversammlung bis spätestens zum 5. Februar 2003 hinterlegt haben. Der Beleg betreffend die Hinterlegung der Aktien muss von jedem Aktionär erbracht werden.

Luxemburg, den 9. Januar 2003.

I (00004/250/41)

Der Verwaltungsrat.

JANEK HOLDING S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: Luxemburg, 23, avenue Monterey.
H. R. Luxemburg B 15.356.

Die Aktieninhaber sind hiermit eingeladen, der

AUSSERORDENTLICHEN GENERALVERSAMMLUNG

die am 10. Februar 2003 um 11.00 Uhr am Gesellschaftssitz, mit folgender Tagesordnung, stattfindet, beizuwohnen:

Tagesordnung:

Beschlussfassung über die mögliche Auflösung der Gesellschaft gemäss Artikel 100 des Gesetzes vom 10. August 1915 betreffend die Gesellschaften.

Die Generalversammlung von 9. Dezember 2002 hatte keine Beschlussfähigkeit über diesen Punkt der Tagesordnung, da das vom Gesetz vorgeschriebene Quorum nicht erreicht war.

I (05276/795/14)

Der Verwaltungsrat.

SELECTIVE INVESTMENT FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 81.748.

As the quorum of 50% of the shares issued required by law for validly deliberating on the items of the agenda of the Extraordinary General Meeting held on December 30, 2002 has not been attained, the Shareholders of SELECTIVE INVESTMENT FUND are invited to a

SECOND EXTRAORDINARY GENERAL MEETING

that will be held in Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg, on February 12, 2003 at 2.30 p.m. with the same Agenda:

Agenda:

Modification of articles 3, 5, 9, 10 and 11 of the Articles of Incorporation of the Company in order to:

- Modify, in article 3, the purpose of the Company in order to authorise, in addition to the investments in LCF ROTHSCHILD FUND, investments in other regulated investment Funds promoted by the LCF ROTHSCHILD GROUP;
- Express, in article 5, the Company's minimum capital in euro and suppress the reference to the Company's initial capital;
- Complete, in article 9, l, f), the valuation method of the investments in units or shares in Undertakings for Collective Investment and suppress the reference to LCF ROTHSCHILD FUND;
- Extend, in article 10, subscriptions and redemptions in kind to regulated Undertakings for Collective Investments promoted by the LCF ROTHSCHILD GROUP;
- Suppress, in article 10 §6, item (ii),
- Suppress, in article 11 §6 (ii), the term «Fund»,
- Suppress, in article 11 §7, the reference to LCF ROTHSCHILD FUND.

The proposed modifications to the Articles of Incorporation are available on request at the Company's registered office.

The shareholders are advised that this second meeting shall validly deliberate regardless of the proportion of the capital present or represented and that decisions will be taken with a majority of two-thirds of the shares present or represented at the meeting.

Each share is entitled to one vote and each shareholder may act by proxy at any meeting. For this purpose, proxies, together with this convening notice, will be sent by registered mail to the shareholders.

To be valid, the signed proxy must be sent to the Registered Office to be received no later than 5.00 p.m. on the working day preceding the Extraordinary General Meeting.

I (00050/755/35)

The Board of Directors.

VIVIS INVESTMENT HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 24-28, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 70.696.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra au siège social de la société à Luxembourg, 24-28, rue Goethe, le vendredi 17 janvier 2003 à 11.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Dissolution de la société;
2. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes;
3. Nomination d'un ou de plusieurs liquidateurs et définition de ses ou de leurs pouvoirs;
4. Divers.

II (05252/546/15)

Le Conseil d'Administration.

RDDA PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 37.007.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE,

qui aura lieu le 17 janvier 2003 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 30 septembre 2002, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 30 septembre 2002.
4. Divers.

II (05263/005/15)

Le Conseil d'Administration.

PROFITRUST S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1471 Luxembourg, 308, route d'Esch.
H. R. Luxemburg B 38.465.

Einberufung zur

ORDENTLICHEN GENERALVERSAMMLUNG

der Aktionäre welche am 17. Januar 2003 um 11.00 Uhr am Gesellschaftssitz stattfindet und folgende Tagesordnung hat:

Tagesordnung:

1. Geschäftsbericht des Verwaltungsrates
2. Bericht des Wirtschaftsprüfers
3. Billigung der Bilanz zum 31. Oktober 2002 sowie der Gewinn- und Verlustrechnung für das am 31. Oktober 2002 abgelaufene Geschäftsjahr
4. Gewinnverwendung
5. Entlastung der Verwaltungsratsmitglieder
6. Wahl oder Wiederwahl der Verwaltungsratsmitglieder und des Wirtschaftsprüfers bis zur nächsten Ordentlichen Generalversammlung
7. Verschiedenes

Die Punkte auf der Tagesordnung unterliegen keinen Anwesenheitsbedingungen und die Beschlüsse werden durch die einfache Mehrheit der anwesenden oder vertretenen Aktionäre gefasst.

II (05238/755/21)

Der Verwaltungsrat.

CENTRAL LIGHT HOLDING S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 59.087.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra le 20 janvier 2003 à 16.00 heures au siège social.

Ordre du jour:

1. Rapport du commissaire vérificateur;
2. Approbation des comptes de liquidation;
3. Décharge au liquidateur et commissaire vérificateur;
4. Clôture de la liquidation;
5. Désignation de l'endroit où les livres et documents seront déposés et conservés pendant une durée de cinq ans.

II (05271/595/15)

Le Conseil d'Administration.

COMPAGNIE FINANCIERE MONTCHOISI S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 24.944.

Constituée suivant acte reçu par Maître Lucien Schuman, notaire de résidence à L-Luxembourg, en date du 10 octobre 1986, publié au Mémorial, Recueil Spécial C n° 352 du 18 décembre 1986.

Statuts modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois suivant acte reçu sous seing privé en date du 14 octobre 1999, publié au Mémorial, Recueil C n° 15 du 6 janvier 2000.

Il résulte d'une lettre adressée à la société COMPAGNIE FINANCIERE MONTCHOISI S.A., en date du 9 octobre 2002 que Monsieur Alfred Koenig a démissionné de ses fonctions d'administrateur respectivement de Président et d'administrateur-délégué avec effet immédiat.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 27 novembre 2002 que les décisions suivantes ont été prises:

- L'assemblée accepte la démission de Monsieur Alfred Koenig de ses fonctions d'administrateur, respectivement de Président et d'administrateur-délégué avec effet au 9 octobre 2002. La prochaine assemblée générale ordinaire des actionnaires devra statuer sur la décharge éventuelle à accorder à Monsieur Alfred Koenig.
- L'assemblée accepte la démission de Monsieur Didier Kirsch de sa fonction de commissaire aux comptes et lui donne décharge pour l'exercice de son mandat jusqu'à ce jour.
- L'assemblée nomme comme nouvel administrateur en remplacement de l'administrateur démissionnaire Monsieur Didier Kirsch, expert-comptable, demeurant à F-Thionville, Monsieur Didier Kirsch terminera le mandat de son prédécesseur.
- L'assemblée nomme Président et administrateur-délégué Monsieur Claude Faber, licencié en sciences économiques, demeurant à L-Mamer. Monsieur Claude Faber terminera le mandat de son prédécesseur.
- L'assemblée nomme comme nouveau commissaire aux comptes Monsieur Lionel Capiaux, demeurant à F-Metz. Le nouveau commissaire aux comptes terminera le mandat de son prédécesseur.

Luxembourg, le 5 décembre 2002.

Pour la société

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2002, vol. 577, fol. 73, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(90317/622/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2002.